



Le Couac

Un drôle d'oiseau



Vol. 11 • n° 06 Mars 2008 3,50 \$

Rapport Castonguay

Ils en auront pour notre argent

C'EST DONC devant la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain (CCMM) que le faux père et vrai fossoyeur du régime universel de soins au Québec, M. Claude Castonguay, présentera « en primeur » les propositions de son groupe de travail chargé par la Ministre Jérôme-Forget de nous enseigner comment s'y prendre pour faire une business de la santé des Québécois. Concis, le titre du rapport et de la conférence de Claude Castonguay sur l'avenir de la santé rend hommage au personnage : « En avoir pour notre argent ».

On peut questionner la pertinence de prendre pour modèle des initiatives s'étant soldées par des fiascos à l'étranger, mais on ne peut remettre en cause le parcours sans faille de M. Castonguay : il a d'abord milité trente ans contre le régime public, il a plus tard été nommé à la tête d'un groupe de travail visant à démanteler le régime public, puis son groupe a conclu qu'il faut privatiser le régime public. Sa mission accomplie, l'incroyable ex-ministre libéral n'aura même pas eu besoin de 24h pour annoncer aux gens d'affaires ce qu'il attendait depuis si longtemps : « Ça y est », ira-t-il leur dire, « finie l'époque où vous partagiez les hôpitaux de la populace ». Moment historique pour le Québec, désormais la maladie sera une façon comme une autre d'engranger du profit.

Ils, ces promoteurs du privé en santé, n'ont pas que célébré l'ouverture en grande pompes de la clinique Rockland MD, devenue symbole de la brèche dans le système public, ils utilisent aussi parfois un argumentaire. L'IRIS s'y est intéressé de plus près.

La capacité de payer de l'État

Les hérauts de la privatisation du système public soutiennent habituellement que la santé coûte trop cher à l'État et que la part du budget public consacrée à ce secteur devient disproportionnée. Elle atteindrait selon eux en ce moment jusqu'à 43 % des dépenses publiques québécoises¹.

Plutôt que de comparer uniquement les coûts de santé aux dépenses gouvernementales, il est révélateur de comparer les coûts du système à la richesse collective ou encore aux revenus gouvernementaux. Dans les deux cas, on constate une stabilité du coût de la santé au Québec au cours des quelque trente dernières années. Comparées au produit intérieur brut (PIB) québécois, les dépenses de santé sont stables : elles oscillent entre 6,4 % et 7,4 % depuis 25 ans. De la même façon, si on la compare aux revenus de l'État, la part publique des dépenses en santé (services médicaux et hospitaliers) a très peu varié depuis trente ans, soit de 30 % à 34 %².

Notons aussi que l'essentiel de l'augmentation des coûts sur trente ans a eu lieu durant la dernière décen-

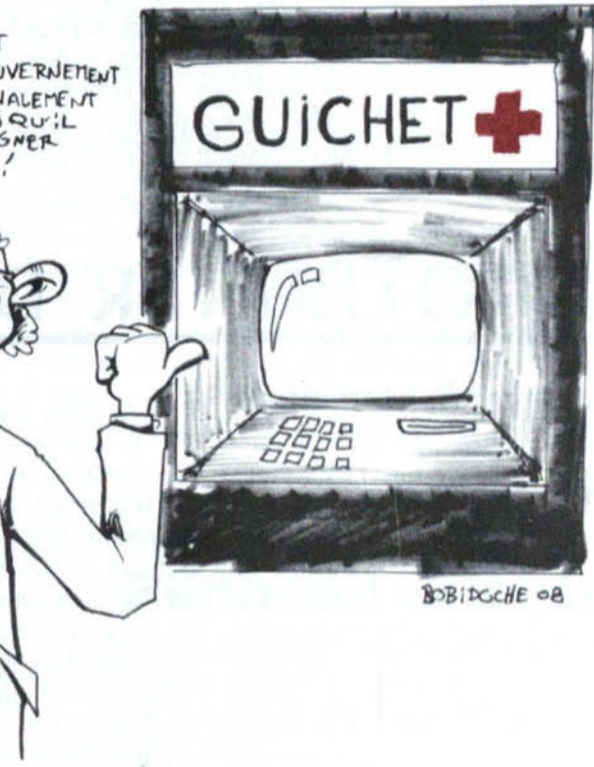
nie. Or, les cinq dernières années correspondent à la période durant laquelle les recettes de l'État ont diminué de près de cinq milliards, suite à des baisses d'impôts. Si ce n'était de cette réduction systématique des revenus de l'État, celui-ci aurait de meilleurs moyens pour entretenir notre système public universel.

De plus, alors que depuis 25 ans, la proportion des coûts associés aux services hospitaliers et aux médecins est en diminution constante, étant passée de 63 % en 1980 à 45 % en 2005, on remarque que les autres dépenses en santé, entre autres les dépenses associées aux médicaments, ont connu une progression importante, passant de 37 % à 55 % en 2005.

Cela soulève la question de la hausse du prix des médicaments, souvent justifiée par les sommes importantes qu'investirait l'industrie dans la recherche et le développement de nouveaux produits. Pourtant, une étude menée récemment sur les entreprises pharmaceutiques aux États-Unis révèle que celles-ci dépensent deux fois plus d'argent en marketing (57,5 milliards de dollars) qu'en recherche et développement (29,6 milliards de dollars)³.

Plus efficace le privé?

La situation semble tellement meilleure dans les pays ayant fait une plus grande place au privé que l'on serait fou de ne pas profiter de l'expérience. Et bien justement, une étude de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), portant sur l'expérience européenne des 20 dernières années vient à la conclusion que la privatisation des sources de financement est essentiellement régressive et oppose des obstacles financiers à l'accès aux soins⁴. De plus, rien n'indique que l'apport d'un financement privé, par paiements directs ou par le biais d'un régime d'assurance, entraîne une meilleure gestion des coûts. Au contraire, cette approche favorise plutôt leur inflation⁵. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les coûts d'administration des régimes privés sont systématiquement plus élevés que dans les régi-



mes publics. Instaurer un ticket modérateur comme le propose, encore, Castonguay ne sera donc d'aucune utilité pour solutionner les problèmes du système de santé.

Si la maladie frappe les individus sans égard à leurs revenus, il faut retenir que l'ouverture au privé en santé instaure, elle, un système inéquitable et régressif, où les mieux nantis disposent d'un accès privilégié à la guérison. Dans ces conditions, il est souhaitable d'œuvrer au perfectionnement d'un système de soins de santé universel et gratuit.

GUILLAUME HÉBERT ET JEAN-FRANÇOIS LANDRY
Chercheurs à l'Institut de recherche et d'information socio-économique

- 1 Gouvernement du Québec, Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficacité et de qualité. Document de consultation. Québec, fév. 2006, p. 54. En ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2005/05-721-01.pdf>
- 2 BÉLAND, François, *Les dépenses de santé au Québec : la bataille des chiffres*. Mémoire présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales du gouvernement du Québec, 24 mars 2006, p. 3. En ligne : <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2006/05/903683.pdf>.
- 3 GAGNON, Marc-André et LEXCHIN, Joel, « The Cost of Pushing Pills : A New Estimate of Pharmaceutical Promotion Expenditures in the United States ». *PLoS Med*, vol 5, no 1, janv. 2008. En ligne : <http://dx.doi.org/10.1371/journal.pmed.0050001>
- 4 Organisation mondiale de la Santé, *What are the equity, efficiency, cost containment and choice implications of private health care funding in Western Europe*, juillet 2004, p. 4. En ligne : <http://www.euro.who.int/document/e83334.pdf>.
- 5 *Idem*.

Moment historique pour le Québec, désormais la maladie sera une façon comme une autre d'engranger du profit.

Le redresseur de torts Clément

Mario Clément défend la diffusion d'une série sur « Les Lavigueur » en estimant qu'après des années d'informations tronquées et tordues à leur sujet, il est du devoir de la télévision publique de « rectifier les faits » et de faire la lumière sur la vérité vraie. « Nous sommes tous, à quelque part, un peu coupables de ça (ce qui est arrivé aux Lavigueur) comme société, et on avait l'occasion de régler une injustice. Notre job, c'est de dire que c'est ici que ça s'arrête », a indiqué le directeur des programmes de la SRC. Clément assure que la SRC tournera ensuite dans la même veine une série sur le vol du référendum de 1995, une autre pour réhabiliter les punks et l'anarchie et une troisième dénonçant l'oppression de classe, la propriété privée et les inégalités liées à l'existence du capitalisme.

Célébrations

Charles Aznavour a annoncé qu'il viendra fêter ses 400 ans en même temps que la ville de Québec cet été dans la Vieille Capitale.
MUSIRONIE



La ménagerie fédérale

LES RUMEURS D'ÉLECTIONS AU FÉDÉRAL vont et viennent avec le cycle lunaire, apparemment, et plus le gouvernement de M. Harper accumule les bourdes, les incohérences et les insultes à notre intelligence, plus je souhaite voir ce gouvernement rencontrer la Faucheuse électorale. Toutefois, une élection fédérale pose un problème en soi aux Québécois indépendantistes de gauche plus qu'à n'importe qui en ce pays : pour qui faut-il voter? On ne voudra pas annuler son vote sans avoir au préalable examiné les forces en présence.

Bloquer son vote

Depuis 1993, le Bloc Québécois se répète qu'il est à la défense de nos intérêts à nous, Québécois et Québécoises, au cœur du bastion de l'ennemi canadien. À sa fondation, il devait être un parti temporaire, le temps de remporter un éventuel référendum. Or, ledit référendum a vu le NON gagner, et le Bloc, dans les années suivantes, a surfé sur la vague de mécontentement post-référen-

taire liée aux promesses non-tenues d'un gouvernement libéral en plein processus d'incrustation. Vers 2000, les intentions de vote ont commencé à baisser, mais le scandale des commandites (merci Sheila) est venu raviver la flamme souverainiste.

Depuis janvier 2006, toutefois, les conservateurs, que l'on croyait disparus de la carte au Québec, font une compétition serrée au Bloc, qui se doit de reconquérir les votes perdus. Alors qu'il a toujours mis de l'avant la carte de la défense des droits des travailleurs, en plus de s'opposer au prolongement de la mission en Afghanistan, le Bloc est appelé, comme son frère siamois sous domination paulinienne, à recentrer son discours pour récupérer ses moutons bleus, qu'ils soient tories ou adéquistes.

Et l'on peut se demander si le Bloc n'est pas un parti autonomiste, en fin de compte, car ses actions dénotent de la volonté de gens qui veulent d'un Québec aux coutées franches dans un Canada-police-d'assurance plutôt que d'un

Québec indépendant insubordonné. Et il paraît que les sièges de la Chambre des Communes sont plutôt confortables, en plus d'assurer une pension à leurs anciens occupants.

Ce qu'il reste du CCF

Le NPD serait un choix plutôt naturel pour plusieurs personnes qui se définissent de gauche. En effet, le parti dispose d'un chef sympathique et d'un programme proposant plusieurs mesures plutôt progressistes. Certes, on peut s'ennuyer du temps où le CCF, l'ancêtre du NPD, réclamait l'éradication du capitalisme, mais rares sont les partis de nos jours qui osent tenir un tel message et font élire des députés à la fois.

Le party de Jack a reconnu la nation québécoise, et a adopté en congrès qu'il reconnaîtrait le résultat d'un référendum sur l'indépendance du Québec remporté par le camp du OUI, ce qui laisse croire que le parti semble avoir évolué depuis



La poubelle du Devoir : Article d'opinion que la vénérable institution de la rue Bleury n'a pas daigné publier...



Harcèlement 101

Ainsi, Mohamed Harkat a été à nouveau arrêté. Il faut dire que le timing est excellent. Harkat s'appête à demander des modifications à ses conditions de « libération » la semaine prochaine et Charkaoui s'appête à passer en Cour suprême ce jeudi, le 31 janvier, au sujet des entrevues et autres documents détruits par le SCRS. Pour couronner le tout, la Chambre des communes s'appête à débattre, cette semaine, à propos du projet de loi C-3, la nouvelle loi sur les Certificats de sécurité. Certificats déclarés, souvenez-vous, non constitutionnels il y a près d'un an maintenant par la Cour suprême.

Quel crime a donc commis Harkat? Celui de n'avoir pas réussi à empêcher sa belle-mère de se disputer avec son beau-père. Quel est le rapport, me direz vous? Eh bien, Mohammed Harkat se doit d'être accompagné de sa femme, de sa belle-mère OU d'une autre personne 24 heures sur 24, tel que stipulé dans ses conditions de « libération ». Et il s'avère que sa belle-mère a quitté à quelques reprises le domicile familial en raison d'une

mésentente avec son mari.

En quoi cette dispute conjugale met en danger la sécurité des Canadiens? On atteint, dans cette affaire, un niveau de ridicule assez incroyable. Le fait est que le gouvernement est en train de perdre la face avec les certificats de sécurité. Un à un, ceux qu'on appelle toujours « présumés terroristes » dans les médias (alors que jamais aucune accusation formelle n'a été portée contre eux), un à un, ces hommes ont été sortis de prison par la justice canadienne. Il reste Almrei, toujours enfermé à Milhaven, à Kingston, en Ontario, dans un bâtiment spécialement construit pour les détenus sous certificats de sécurité. Une nouvelle aile pénitentiaire qui aura coûté 3 millions de dollars aux contribuables canadiens.

Les certificats sont inconstitutionnels, Charkaoui commence à gagner des batailles en cour, alors tout est fait pour gagner du temps, pour le discréditer, avec des coulages d'informations relayés avec complaisance par les médias.

Toute cette agitation démontre que le gouvernement est dans l'eau chaude. Et, comme à l'accoutumée, plutôt que de reconnaître un dérapage et de faire amende honorable, le SCRS va poursuivre dans sa voie. Pourtant, il y a eu Arar, pourtant il y a eu toutes les critiques émises contre le Canada par le comité contre la torture de l'ONU, etc.

On nous ment, on nous a menti et comme on ne veut pas le reconnaître, on harcèle à qui mieux mieux. On pousse des hommes reconnus coupables de strictement rien dans leur dernier retranchement, fauchant au passage des vies affectives, familiales et professionnelles. Des vies tout court. L'essentiel, ne l'oublions pas, est de ne pas perdre la face.

Telle est la loi qui prévaut en sol canadien et... en Afghanistan, avec l'affaire des prisonniers afghans livrés à la torture.

ISABELLE BAEZ

COURRIER DES LECTEURS

Les pièges de Kandahar

La question de la participation canadienne à la guerre est à l'aune des journaux et des agendas des politiciens aujourd'hui. Cette question paraît complexe dans la mesure où elle préoccupe les citoyens sans laisser se filtrer un consensus politique au sein de la classe des élus. Elle est complexe aussi et surtout dans la mesure où elle est posée en termes flous, vagues et insaisissables comme du sable mouvant. Et pourtant, combien le sens et le sort de la mission ou des missions canadiennes en Afghanistan peuvent être clarifiés pour tous, une fois pour toute, pour peu que des élus ou des médias en manifestent une poignée de volonté?

Mission ou missions.

Le Canada est en Afghanistan au moins sous deux chapeaux officiels, la guerre contre les talibans ou mission de combats à Kandahar, et la mission humanitaire d'aides à la reconstruction et de secours à la population. Il pourrait y avoir d'autres chapeaux invisibles, d'assistance ou de sous-traitances, disons de coopération stratégique avec nos voisins américains. Toutes ces missions seraient de l'avis de certains esprits, conciliables et associables. Ce, qui à mes yeux, à moi est faux et trompeur. Et pour raison, ça rime avec l'apologie du crime, avec l'illusion de ne savoir faire l'omelette qu'en sacrifiant les poussins. Toute guerre détruit et produit l'irréparable que la reconstruction et les aides sont une insulte à la mémoire des victimes. Honnêtement, qui ferait la guerre sachant qu'il en mourrait inévitablement? Ne condamnons-nous pas les kamikazes, ces désespérés qui en Irak ou ailleurs se font exploser pour répandre terreurs et horreurs?

Pour ou contre la prolongation au-delà de 2009.

Avant de parler de prolongation, je doute fort que soit clairement et définitivement résolue la question du maintien des forces de combat d'ici 2009. « Ça ne serait pas honorable si on se retirait », entend-on souvent des élus et des soldats faire valoir. Ils auraient raison, si et seulement si le spectre de se voir persévérer dans l'erreur était dissipé.

Ces jours-ci, avons-nous vu et verrons encore des hauts gradés monter sur le front pour vendre aux plus mous la guerre contre les

« Talibans ». Les médias surtout d'État leur feront échos comme à des messies. Bientôt les sondages les relayeront, forceront la main de Stéphane Dion, de Jack Layton ou qui sait de Gilles Duceppe qui l'un ou l'autre détiennent à présent la clé de solutions alternatives, non bellicistes et sûrement plus humaines et efficaces. Et probablement ironiquement nous aux urnes pour choisir un mandataire devant décider et agir comme bon nous semblera. D'ici là, la vague question de notre présence n'aura pas été précisée, clarifiée, démythifiée. Elle se posera toujours en termes rafales du genre « pour ou contre? », sans jamais questionner avec rigueur et sincérité le bien fondé d'une guerre, ses tenants et ses aboutissants.

Pourquoi sommes-nous à Kandahar, en Afghanistan?

Nous sommes à Kandahar comme nous aurions pu être au Darfour (Soudan), à Bagdad (Irak), à Kigali (Rwanda), à Mogadiscio (Somalie), à Saigon (Vietnam), j'en passe. Pourquoi sommes-nous là et qu'y faisons-nous?

Si c'est pour la paix, nous oeuvrions au rapprochement et à la conciliation des protagonistes, à leur réconciliation avec la population et l'humanité. Cela passe par le dialogue, la diplomatie, et non pas par les canons, les morts non plus par les bruits de bottes. Souvent a-t-on évoqué l'échec humanitaire au Rwanda pour justifier des missions militaires. Hélas je vois mal comment on aurait aidé à maintenir la paix en combattant les rebelles du FPR ou l'armée régulière, ou en soutenant l'un et l'autre comme c'est malheureusement le cas, dans ce genre de guerres fratricides.

Si c'est pour le pétrole, ou plutôt les intérêts évidents des empires miniers et financiers qui nous roulent dans la farine d'un dessein apocalyptique de guerre des ressources pour soi-disant notre survie, on est et on sera là pour une guerre stratégique qui n'a rien d'une mission de cœur ou de raison. Alors on sera, religieusement pour ou, contre et on devra se la fermer. Mais la mémoire des échecs et des désastres associés à ce genre d'entreprise ne se fermera pas.

Perspectives malheureuses de la mission.

A Kandahar, nous y sommes et y resterons pour au moins deux rai-

sons inexplicables. Soit, nous avons trop de surplus budgétaires à Ottawa, alors nos gouvernements irresponsables les dépenseront à leur guise comme de l'argent de la drogue. Allons-nous leur dire de ne pas les brûler avec des impenses militaires pour plutôt les investir dans des efforts diplomatiques et la reconstruction? Soit nous avons versé trop de sang dans cette aventure, du sang des nôtres, des tiers collatéraux et des adversaires dits « ennemis ». Plus nous tuons de « talibans », plus nous voudrions finir. Et plus nous rapatrierions des corps jusqu'à un certain seuil et pleurerions des tiers, plus nous voudrions poursuivre les combats dans l'illusion d'une victoire ainsi rendue obligatoire, et l'aveuglement d'une valorisation post mortem du patriotisme des nôtres tombés sous les drapeaux.

Francois Munyabagisha
Drummondville, Février 2008

Afghanistan : journalisme et démocratie

Un jeune homme, étudiant en journalisme, a téléchargé et imprimé un document qui abordait des réflexions sur les droits des femmes en lien avec les écrits du Coran. Pour ce simple fait, il est condamné à mort, et la décision a été appuyée par les instances politiques afghanes. Le gouvernement Harper voudra taire cette situation horrible, où le simple fait de se poser des questions sur les droits des femmes provoque sa mort, comme il n'a pas dit un mot pour l'admirable députée Joya qui n'a même plus le droit de quitter Kaboul. Mais est-ce le rôle des journalistes et reporters de se taire? Nos jeunes font la guerre pour les droits et libertés, mais leur gouvernement reste plus que discret quand des gens innocents sont assassinés par le gouvernement afghan que le Canada défend.

Michaël Lessard

Écrivez-nous!

Le Couac publie les courts commentaires de ses lecteurs. Le courrier électronique demeure la meilleure façon de nous joindre (texte@lecouac.org). Sinon, envoyez une disquette par courrier postal : Le Couac, CP. 222 Succ. D, Montréal (Québec) H3K 3G5.

La belle-mère et son chum

La rupture entre la belle-mère de Mohamed Harkat et le conjoint de cette dernière aurait mené le 30 janvier dernier à l'arrestation de l'homme sous certificat de sécurité pour violation de ses conditions de liberté conditionnelle.

Pierrette Brunette, la belle-mère en question, aurait en effet découché une couple de fois après avoir cassé avec son chum ce qui, selon les services frontaliers, constitue une première violation des conditions de libération. Le chum aurait aussi commis l'erreur impardonnable de demeurer dans la maison après la rupture, et n'agirait plus comme superviseur de Mohamed Harkat en tant que conjoint de Pierrette, d'où le troisième crime de lèse-majesté. Et comme Harkat en avait marre de ces dispute et qu'il a barré la porte donnant accès au sous-sol où il habite pour avoir la criss de paix, cela aurait également empêché les services frontaliers d'y avoir accès, d'où le troisième crime de condition étant donné que les services frontaliers doivent avoir accès à l'intérieur de la maison en tout temps et qu'une porte barrée constitue, c'est bien connu, un rempart infranchissable pour l'armée canadienne. Parlant de l'armée, toute cette histoire nous a permis de découvrir un scoop à son sujet : notre gouvernement aurait en effet entrepris une nouvelle mission en « Absurdistan ».

ISABELLE BAEZ

Sales conditions

Le présumé terroriste Mohamed Harkat a été arrêté dans sa douche la semaine dernière pour violation de ses conditions de liberté. En effet, il lui est strictement interdit de se laver, afin de renforcer les préjugés contre les arabes dans la population canadienne.

MUSIRONIE

Rabrouée

La CORPIQ, la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec, s'est déclarée scandalisée que sa proposition d'exiger un prélèvement sanguin, ainsi qu'un test d'ADN de ses locataires potentiels, ait été rejetée encore une fois cette année par la Régie du logement.

MUSIRONIE

POUR S'ABONNER

Par téléphone : (514) 596-1017

Par la poste : Le Couac

CP. 222 Succ. D, Montréal (Québec) H3K 3G5

Adressez votre chèque à : Le Couac.



- Abonnement d'un an : 30,42 \$ + taxes = **35,00 \$**
- Abonnement de deux ans : 52,15 \$ + taxes = **60,00 \$**
- Abonnement institutionnel et de soutien : 52,15 \$ + taxes = **60,00 \$**
- Abonnement de groupe d'un an (10 copies par parution): 225,98 \$ + taxes = **260,00 \$**
- Abonnement d'un an à l'étranger : 43,46 \$ + taxes = **50,00 \$**

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Téléphone _____

Courriel _____

Le Couac

c.p. 222 succ. D,
Montréal (Québec) H3K 3G5
Téléphone : (514) 596-1017



Vous voulez collaborer au Couac?

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes (max. 700 mots)/dessins/photomontages par courriel, via notre site Internet : www.lecouac.org.

Fondé en 1997 par Pierre de Bellefeuille et Jean-François Nadeau

CO-RÉDACTEURS EN CHEF : Guillaume Beaulac, Bruno Dubuc, David Ledoyen, Simon Tremblay-Pepin.

COLLABORATEURS : Isabelle Baez, Normand Baillargeon, Pierre de Bellefeuille, Nazila Bettache, Claude G. Charron, Eve-Lyne Couturier, Nika Deslaurier, François-Olivier Dansereau-Laberge, Charlotte Guay-Dussault, Clôde de Guise, Guillaume Hébert, Jean-François Landry, Alexandre Leduc, Marie Léger-St-Jean, Éric Martin, Ludciv Moquin-Beaudry, Musironie, Loka Noregreb, Martin Petit, Anne-Marie Provost, Michel Rioux, Claude St-Pierre, Valentin Tardi, Pierre Vadeboncoeur, Jonathan Vallée-Payette, Ramon Vitesse.

ILLUSTRATIONS ET PHOTOS : Bobidoche, Boris, Serge Ferrand, Luc Giard, Valentin Tardi, Ramon Vitesse.

MISE EN PAGE : Coopérative Molotov - molotovcoop.org

IMPRIMÉ PAR : les travailleurs et travailleuses syndiqué·es de Payette et Simms inc.

DISTRIBUÉ PAR : Gladu distribution

Abonnement et publicité : (514) 596-1017

ISSN 1480-2074 • No de publication (Poste Canada) 1213369

Imprimé au Québec

La Langue Le Cœur Le Cerveau

DEVANT UN AUDITOIRE de la Chambre de commerce canado-arabe composé de diplomates de plusieurs pays dont plusieurs ont le français comme langue officielle ou encore langue seconde, le ministre des Affaires extérieures du Canada, Maxime Bernier, ci-devant mieux connu sous le nom de Maximus I^{er}, a livré le 30 janvier un discours à Ottawa sans prononcer un traître (!) mot de français. Ni bonjour, ni merci. Rien. Nothing. Nihil.

Pris à partie le lendemain à la Chambre des Communes tant par les bloquistes que par les libéraux, Maximus I^{er} qui, on se le rappellera, demande qu'on parle de lui à la troisième personne, a ridiculisé ceux qui le critiquaient. Sous les attaques de l'Opposition, le Maximus a éclaté de rire. Tout juste s'il ne leur a pas offert des gâteaux Joe Louis, comme il l'avait fait quelques semaines plus tôt aux soldats canadiens en Afghanistan.

Et pourtant... Il faut avoir entendu Maximus I^{er} parler anglais pour saisir que s'il est sorti de la Beauce, la Beauce, elle, ne l'a pas quitté. Même pas meilleur que celui de Pauline Marois, son anglais! Mais cet épisode est révélateur de bien davantage qu'un problème de langue. C'est avant tout d'un problème de cœur et d'un problème de cerveau dont il est ici question.

De cœur d'abord.

L'anecdote révèle une insensibilité profonde à l'égard de la langue maternelle du monsieur, une langue qui se trouve être encore, jusqu'à nouvel ordre, une des deux langues officielles de ce pays schizophrène connu sous le nom de Canada. Mais voilà une imposture qui commence à se lézarder, les cadavres encore chauds d'Yves Beauchemin s'étant définitivement refroidis pour la majorité d'entre eux.

De cerveau ensuite.

Cette anecdote, qui en dit davantage sur le monsieur et ses semblables que bien des thèses savantes, est une illustration signifiante de ce que décrivait l'historien Stanley Bréhaut-Ryerson. Chez un peuple conquis – ce qui est notre cas, même si plusieurs étourdis tendent à ne pas s'en souvenir – plusieurs de ses éléments, en particulier chez les élites, finissent par se percevoir à travers le regard que porte sur eux le conquérant. Pour être bien vus des vainqueurs, les vaincus font tous les efforts nécessaires pour assimiler leurs traits fondamentaux, en premier lieu la langue. L'histoire du peuple québécois, depuis près de 250 ans, est remplie de ces vaincus qui se transforment en têteux de vainqueurs. Monseigneur Lartigue, Georges-Étienne Cartier, Lafontaine, Laurier, Ernest Lapointe, Trudeau, Chrétien

LA GALERIE DE MAXIME BERNIER



ont tous, chacun à sa manière, cherché avant tout à être adoués par l'Anglais.

Et Pauline là-dedans?

Si Pauline Marois avait fait une erreur de calcul en omettant, mettons, un milliard \$ dans une évaluation des coûts d'un quelconque programme, on le lui aurait vite pardonné. L'erreur est humaine en effet.

Mais ce n'est pas une erreur qu'elle a faite en proposant que, pour faire des petits Québécois plus bilingues, on leur enseigne l'histoire en anglais. C'est une faute. Et la levée de boucliers que cette déclaration a soulevée montre bien qu'en ces matières, c'est au symbole qu'on touche, aux racines, à l'affect, comme disent les psychiatres. Voilà une étourderie dont on aurait fort bien pu se passer. Il lui faudra pédaler longtemps dans la choucroute pour essayer de faire comprendre ce qu'elle a voulu dire.

L'idée n'est pas de combattre le bilinguisme individuel. Trois langues seraient même préférables. Ce qui fait problème, c'est d'en faire un objectif quasiment plus important que la maîtrise de sa propre langue. C'est de donner un malheureux signal que le bilinguisme institutionnel pourrait peut-être devenir la norme au Québec, pourquoi pas? Il serait opportun de se rappeler ce qu'en disait un ancien président du Conseil de la langue française, à une époque où cet organisme jouait son véritable rôle: «Mettre deux langues sur le même pied, c'est mettre un pied sur la langue la plus faible.»

Rien à faire avec Maximus I^{er}. Cet ancien vice-président de l'Institut économique de Montréal a choisi son camp. Quant à Pauline, quelqu'un pourrait-il faire quelque chose pour qu'elle comprenne le français?

MICHEL RIOUX

Le dilemme de l'argent-roi

Avec une perspicacité arrogante, le magazine *Time* déclarait, dans son numéro du 28 janvier, que «si le 19^e siècle fut l'âge des empires et le 20^e celui des guerres, le 21^e, jusqu'à ce jour, est l'âge de la finance.» C'est l'argent roi. C'est le capitalisme sauvage, insolent et impénitent. Au diable les réformes sociales. La morale à la pouibelle. Les cultures soumises à la tyrannie de l'argent.

Les fraudeurs se chiffrent maintenant par milliards. Les règles de surveillance, si elles existent encore, sont impuissantes. Les fraudeurs se glissent dans le vedettariat de la télévision. Plus que jamais, on prétend que le développement d'une ville ou d'un pays est avant tout un phénomène économique.

Quelle ville est le centre de ce néo-capitalisme? Non pas une, mais trois villes: New York, Londres et Hong-Kong, que les Américains ont fusionnées en un seul nom: Nylongkong. Les grandes entreprises ont un appétit vorace. Elles achètent tout ce qui est disponible. Les économies des pays moyens et petits sont incapables de résister à ces déprédations.

C'est ainsi que la Bourse de Toronto met le grappin sur celle de Montréal. Que Loblaw achète Provigo. Que le Québec risque de perdre ses meilleures entreprises, comme il a perdu Alcan.

Comment un gouvernement pourrait-il empêcher ces raids? S'il fait adopter des lois musclées, il provoquera de hauts cris à la défense de la démocratie. Mais justement, la démocratie, c'est-à-dire le parlementarisme, est en cause. S'il n'intervient pas, on condamnera son impuissance. S'il prend les grands moyens, on criera à la dictature. Quel dilemme!

PIERRE DE BELLEFEUILLE

Bonheur oriental

Apprenant que jeudi dernier était le début de l'année du Rat, Stéphane Dion a célébré sa première bonne nouvelle depuis longtemps en mangeant du pâté chinois.

MUSIRONIE

Perdu dans le courrier

C'est à cause d'une erreur du service de messagerie que les scripts des conférences de Pauline Marois et de Michèle Courchesne ont été inversés. Pauline a donc passé la semaine à défendre l'anglais dans les écoles, tandis que Michèle cherchait à améliorer la qualité du français. Heureusement, personne ne semble s'être rendu compte de l'erreur, pas même les principales intéressées.

MUSIRONIE

Taser

Tom Smith, le président de Taser rejette les conclusions d'une étude démontrant que son pistolet électrique peut tuer, parce qu'elle a été effectuée sur des porcs et non sur des humains. Questionné à savoir si le décès à l'aéroport de Vancouver de Robert Dziekanski ne confirmait pas aussi cette thèse, Tom Smith a affirmé qu'un test sur un Polonais, c'est pas plus fiable que sur des cochons.

MUSIRONIE

Manque d'attention

Bien que Norman Spector aie ameuté la presse avec des promesses de révélations-chocs sur Menton Mulroney, sa performance devant le comité d'éthique de la Chambre des Communes, la semaine dernière, fût des plus décevantes. Le Couac conseille à monsieur Spector, qui souffre manifestement de manque d'attention, de faire comme tout le monde et d'ouvrir le feu dans une école.

MUSIRONIE

Chacun sa tarte

Estimant qu'il est urgent que le Québec «crée» plus de richesse, Pauline Marois déclare «On ne peut pas constamment se repartager la même tarte». Heureusement pour elle, les péquistes sont plus indulgents lorsqu'il s'agit de faire des courses à la chefferie.

Huis-clos

Rien n'a filtré de la rencontre privée entre Stephen «tête de bonhomme playmobile» Harpon et le Bonhomme Carnaval, dans le palais des glaces à Québec la semaine dernière, mais plusieurs observateurs de la scène politique remarquent de plus en plus d'affinités entre les deux mascottes.

MUSIRONIE

«Vous voulez aider la planète? Plantez un arbre. Vous voulez la sauver? Plantez un riche.»

– François Avard lors d'un discours prononcé à un événement bénéfique organisé par Équiterre. (<http://www.lebulletin.com/forums/thread.cfm?TID=3423>)

Et vous qui pensiez...

AU MOIS DE FÉVRIER 2004, dans les pages de ce humble canard, rapport annuel à l'appui, je vous décrivais le contenu des fonds de placements dits «éthiques» ou «environnement» de Fonds Desjardins. Voici, quatre ans plus tard, une brève description de ces mêmes fonds de placements.

Au 30 septembre 2007, le Fonds Desjardins Environnement se constituait de 96 % d'actions dont une portion de 26,7 % placée dans les entreprises d'énergie suivantes: Boralex – possédant des centrales thermiques gavées aux copeaux de bois dans l'État du Maine –, et d'EnCana Corporation, Nexen, Petro-Canada et Suncor Énergie – quatre entreprises actives dans l'exploitation des sables bitumineux d'Alberta. Faites-vous une idée sur le sujet en consultant le reportage suivant: http://www.radio-canada.ca/actualite/decouverte/dossiers/62_sable_bitum/

Une autre portion de 15,8 %, celle des matériaux, contient des titres de Agium et Potash Corporation of Saskatchewan (deux entreprises fabricant des engrais agricoles) puis de l'Alcan, d'Inmet Mining Corporation, de Kinross Gold Corporation et de Teck Cominco, quatre compagnies minières présentes dans le monde entier. Pour celles et ceux qui désirent se renseigner sur l'industrie des minerais, je vous laisse le soin de lire Extraction: comix reportage. (<http://www.cumuluspress.com/extraction.html>)

Dans les autres subdivisions des fonds,

Desjardins Posséder avoirs et êtres

Yé! Une nouvelle centrale thermique, j'aurai un meilleur rendement!

Vive les engrais chimiques!

Qui sera le prochain Vincent Lacroix?

Il faut plus de mines canadiennes en Afrique.

Je paye ma retraite grâce aux sables bitumineux de l'Alberta.

on retrouve aussi à peu près toutes les banques, des institutions qui investissent elles-mêmes dans les pires entreprises polluées de la planète. Mais sérieusement, doit-on vraiment observer le contenu des fonds dits éthiques?

En somme, je pourrais répéter intégralement le même exercice qu'en février 2004 et vous exposer encore une fois, faits à l'appui, l'aspect novlanguien ridicule de ces «produits financiers». Parce qu'il ne faut pas les prendre pour autre chose. Les fonds dits «environnementaux» ou «éthiques» ne servent qu'à vendre de la bonne science aux gens qui en ont besoin et les achètent. Point. Un peu comme le café équitable dont le

coût final contient un peu de pétrole, d'assurance et d'autres frais qui contribuent à engraisser la cadence de la machine économique actuelle. Bien malgré nous oui. Mais tout de même.

Et vous qui pensiez bien faire en plaçant vos sous dans ces fonds, on ne peut vous reprocher de ne pas avoir lu leur rapport annuel qui demeure seulement disponible sur demande ou sur leur site ouaibe: http://www.fondsdesjardins.com/fr/publications/financieres/efa_0709.jsp

Bonne lecture.

MARTIN PETIT
Chercheur à l'Institut de recherche et d'information socio-économique

Parti québécois L'audace honteuse des lâches

Si le parti Québécois de Pauline Marois remporte les prochaines élections, ce ne sera pas grâce aux éminences grises qui, en prônant des «gestes» de «rupture», tentent de ressusciter un nationalisme primaire sans le moindre regard critique sur le passé, même récent, de ce parti. Leur audace apparente cache un empressement électoraliste qui n'a pas le courage de convaincre. Comme le disait Platon, «les lâches ont des audaces honteuses».

Retour du nationalisme «ethnique»

La thèse des bonzes du PQ est relativement simple : en optant pour le nationalisme civique suite à la bourde de Parizeau le soir du référendum de 1995, le PQ aurait tué le nationalisme «ethnique» canadien-français qui le faisait carburger. Pour se rapprocher du «pays» et, surtout, revenir dans les bonnes grâces des électeurs, le PQ devrait «renationaliser» son discours.

Cette stratégie péquiste est motivée par un constat pragmatique : le vote nationaliste de l'Union Nationale, acquis dans les années 1970, vient de passer aux mains de l'ADQ, et il faut au plus vite le récupérer. Cette tentative de se réapproprier la clientèle adéquate implique de flirter avec une base autonomiste, ce qui exclut l'articulation d'une proposition claire pour l'indépendance du Québec.

La base conservatrice semble être a priori une clientèle facile à reconquérir, nécessaire à la réélection du parti et à la réalisation de la souveraineté. Or, ces électeurs, exaspérés par le technocratisme distillé ces dernières années par le PQ, reviennent à leurs vieilles habitudes. Le nationalisme «mou» qui s'exprimait à travers l'autonomisme de Duplessis loge aujourd'hui à l'enseigne de l'Équipe Dumont.

Occasion manquée

L'histoire montre qu'on peut très bien être nationaliste sans être souverainiste. En effet, la fenêtre historique ou l'adéquation «nationalisme = souverainisme» s'incarnait dans la base coalisée du PQ s'est aujourd'hui refermée : ce parti a manqué sa chance. La droite récupère la mise avec un discours populiste, perçu comme un vent de fraîcheur par les nationalistes conservateurs. Mario Dumont se fait le porteur d'une passion politique élémentaire qui suffit à conforter un mince désir de reconnaissance. Le Parti québécois, en tentant de jouer dans le même registre, a hélas tout faux.

L'essentiel de la stratégie péquiste est de manier quelques techniques de communication pour influencer sur l'opinion publique québécoise et obtenir à l'arraché les points nécessaires pour gagner un référendum. Il ne s'agit pas de convaincre en profondeur de la valeur de l'indépendance. Il est plutôt question de doper l'opinion avec des slogans et d'attendre le moment propice pour poser la question la plus consensuelle possible, en espérant que le stratagème marchera.

Chaque faction retient bien ce qu'elle veut d'un discours large qui ne comporte aucun projet positif. Bref, le Parti québécois fait de la politique référendaire comme on joue au poker : en bluffant.

Une autre voie : l'Assemblée constituante

Or, il faudrait poser la question de l'indépendance en comptant sur la force de l'idée plutôt que sur le poids stratégique des nationalistes conservateurs. La formation d'une assemblée constituante dont les membres seraient choisis par le peuple est la seule démarche qui propose une réflexion commune à l'ensemble du Québec.

Cette assemblée, distincte de l'Assemblée nationale, prendrait les deux ou trois ans nécessaires pour animer des espaces de débat public et rédiger ensuite une constitution pour le Québec. Cette constitution serait alors soumise au vote de la population. Pour la première fois de son histoire, le peuple du Québec pourrait enfin se pencher démocratiquement sur un projet politique qui tracerait les contours des institutions d'un Québec indépendant et des valeurs et projets qui l'animent.

Ce projet n'aurait pas été forgé par les élites politiques et économiques, mais viendrait du processus le plus ouvert et participatif qui soit. Un processus qui donnerait beaucoup trop de pouvoir au peuple du Québec pour que les stratèges du PQ y songent l'espace d'un instant. Un seul parti s'engage actuellement à déclencher une telle démarche dès son élection : Québec solidaire.

Il est possible que Pauline Marois remporte les prochaines élections, certes, mais ce sera par défaut. Au Québec, on élit rarement un gouvernement trois fois et, visiblement, Mario Dumont ne semble pas prêt à tenir les rênes du pouvoir. On élira le PQ, sans enthousiasme, pour former un «bon gouvernement» provincial qui assurera la stabilité et la cohésion sociale.

Le PQ tentera sans doute d'atteindre une fois de plus les «conditions gagnantes» à grands renforts de techniques publicitaires pour séduire à nouveau sa base électorale traditionnelle. Ne faudrait-il pas plutôt avoir le courage de proposer un projet de société clair lié à l'indépendance et qui suscite une adhésion large? Au lieu de poursuivre une «souveraineté à l'arraché» en tentant de regagner le vote des nationalistes conservateurs, il est impératif de miser sur la créativité de toute une population qui ne demande qu'à être partie prenante de son propre devenir.

François-Olivier Dansereau-Laberge
Nika Deslaurier
Charlotte Guay-Dussault
Alexandre Leduc
Marie Léger-St-Jean
Eric Martin
Anne-Marie Provost
Jonathan Vallée-Payette

ÉTUDIANT·E·S ET MEMBRES DE
QUÉBEC SOLIDAIRE

Sauvons TQS

Préoccupé par la survie de TQS, Mario Dumont demande au CRTC de permettre à la station d'installer des caméras dans la cellule de Vincent Lacroix et de diffuser les meilleurs moments aux heures de grande écoute.

MUSIRONIE

Suite de la page 1

l'époque de l'ambiguïté des Broadbent, McLaughlin et McDonough. Toutefois le parti demeure centralisateur et très canadien, ce qui peut constituer un cas de conscience pour un souverainiste. De plus que le lieutenant québécois du parti n'est nul autre que Thomas Rambo Mulcair, un détroqué de la secte libérale de Charest repêché pour la grâce de ses pirouettes environnementalistes. Pourtant, avant 2003 l'homme s'est démarqué par sa force de frappe en chambre, souvent qualifiée de vicieuse, plutôt que par ses professions de foi pour le recyclage : apparemment, la carte verte comme passeport électoraliste ne sert pas qu'à Stéphane Dion et Elizabeth May.

Les dinosaures et le pachyderme

Le fédéral nous donne le plaisir de choisir entre deux partis communistes, soit le Parti Communiste du Canada et le Parti Communiste du Canada (Marxiste-léniniste), deux fossiles de la belle époque suivant la crise économique de 1929. Ces partis ont vu fondre le nombre de

membres, de candidats et de votes depuis les années 70 à cause de leur incapacité à s'adapter aux tristes réalités du tourbillon de la scène politique et de l'exode vers la droite de la génération qui les a supportés durant leur âge d'or. Quand même voudrions-nous appuyer l'un d'eux que nous ne serions pas certains d'avoir un candidat pour qui voter. De toute façon, en quoi ces partis sont-ils si différents? Et voulons-nous vraiment soutenir un culte à Lénine ou Mao?

Il nous ne nous reste donc que le Néorhino, enfant de François Gourd et Christian Vanasse, qui a pour but avoué de tourner la politique en ridicule. Bien que ce parti ne soit aucunement une alternative politique viable, ce dont il a horreur, un souverainiste cohérent aurait tout avantage à voter pour lui. En effet, le fédéral, dans cette perspective, ne mérite aucune attention sérieuse : aussi bien tourner au ridicule une institution qui n'a d'autre légitimité que celle que les années lui ont donnée.

LUDVIC MOUQUIN-BEAUDRY

À propos de «propos déplacés»

Suite à la réplique que m'a servie Simon Tremblay-Pepin dans le dernier numéro de notre canard, il m'est impossible de faire comme si...

Paradoxe : si pour parler de Mathieu Bock-Côté certains superlatifs ne semblent pas faire frémir le co-fondateur du Couac qu'est Jean-François Nadeau, ils n'auraient cependant aucun droit de cité dans notre journal. Peu importe que Louis Cornélius – dont le patron au Devoir est JFN – dise de MBC qu'il est un «élégant styliste et un penseur supérieurement intelligent», et qu'Antoine Robitaille en parle comme un «jeune polémiste hyperactif» (Le Devoir, 21 septembre 2007), le simple fait de l'avoir qualifié en ces pages de «jeune prodige» a déplié à Simon. Pourquoi? Parce que MBC serait un vilain droitiste et qu'on ne doit même pas prononcer son nom pas dans notre canard?

Je soutiendrai toujours que, sans l'indépendance, aucun progrès substantiel ne se produira au Québec. Et que, plus le temps passe et plus nous nous enfonçons dans le processus de louisianisation qui a débuté en 1982 et qui, si les choses ne changent, ne peut nous conduire qu'à une totale paralysie de nos institutions. C'est pour tenter de stopper ce déclin que, chaque mois, je m'acharne à démontrer comment nos petits amis du ROC nous aiment peu et que, au contraire, ils s'acharnent tous les jours à dissoudre notre volonté d'être autre chose que la plus grosse des minorités au Canada.

Dans notre dernier canard, j'ai voulu démontrer comment était vive la réaction du Suburban vis-à-vis du projet de loi Marois sur l'identité et surtout comment nos Rhodésiens du West-Island n'ont pas changé depuis le temps qu'ils comparaient Laurin à Goebbels. Avec ce projet, aie-je voulu entendre, le PQ sort enfin de sa torpeur et laisse tomber le nationalisme dit «civique», sa raison d'être depuis le maladroite discours de Parizeau au soir du référendum. Et quel heureux hasard, ai-je voulu entendre, que l'arrivée de La Dénationalisation tranquille qui démontre bien comment l'intériorisation du multiculturalisme à la Trudeau, ajoutée à une complète occultation de notre histoire nationale, nous a fait reculer dans la voie de notre libération collective. Mon but n'était pas de faire une recension du livre car, si cela avait été le cas, elle aurait fort ressemblé à celle qu'en a faite Pierre Dubuc dans L'Action nationale de novembre dernier. J'aurais dit oui au procès que MBC fait au nationalisme civique, mais entre autres, blâmer sa propension à toujours vilipender la gauche.

Il reste que, tout en étant de droite, Bock-Côté ne ressemble aucunement ni à Michel Kelly-Gagnon, l'ex-président de l'Institut économique de Montréal maintenant à la tête du Conseil du patronat, ni à un Luc Gagnon voulant nous faire revenir à l'heure du chapelet. MBC est de droite bien sûr, mais avec un discours cohérent et articulé. Il est du courant des intellectuels avec qui, loin d'avoir de la gêne, les Camus, Sartre, et Beauvoir avaient du plaisir à discuter. Et pourquoi, de ce côté-ci de l'Atlantique, ne pas applaudir quand un Bock-Côté émet des idées qui sont largement partagées par notre équipe? Son argumentaire pour s'opposer à la réforme scolaire

(«Simplisme ou démocratie?», La Presse, Le Devoir, 5 février), n'est pourtant pas très loin de ce que pense l'ami Baillargeon.

Le 28 janvier dernier, le Globe and Mail s'est permis de traiter Mario Dumont de xénophobe parce qu'ayant déclaré que le Québec avait peut-être atteint le seuil acceptable d'immigrants à recevoir chaque année. Dans tout peuple non-inféodé à un autre, il est normal que l'on s'interroge sur quel flux de nouveaux-venus la société est capable d'absorber. Mais ici, on ne se scandalise pas qu'un journal de Toronto crie au racisme quand le chef de notre très officielle opposition pose très légitimement cette question sur la place publique. Et qui pensez-vous, le 6 février dernier, a défendu l'ADQ dans cette affaire lors d'une table ronde à l'émission Bazzo.TV? Bock-Côté alors que les Chantal Hébert, Christian Dufour et Dennis Trudeau sont restés cois. Je suppose qu'il était très politiquement incorrect de prendre la part de l'ADQ avec un sujet aussi pointilleux que puisse l'être l'immigration. Ici comme en France, Le Pen n'est alors pas très loin. Du moins, quand on se veut et on se dit «progressiste». Et qu'on a intériorisé l'idée que toute forme de nationalisme est non seulement ringard, mais d'un conservatisme absolu.

Retour sur le Rwanda

À propos de mon article de novembre dernier, On nous sert que du Dallaire, Louis Hernu de Montréal m'écrit :

«Vous ne semblez pas avoir lu le Rapport de la Commission d'enquête citoyenne intitulé L'horreur qui nous prend au visage, l'État français et le génocide au Rwanda (Karthala, 2005), sous la direction de Laure Coret (ou Caret?) et de François-Xavier Verschave.» Je vous remercie, monsieur Hernu d'avoir réagi à ma chronique. En ce qui concerne la Commission d'enquête citoyenne dont vous parlez, je vous dirais que je me fie davantage au travail d'enquête de Pierre Péan publié dans Noires fureurs, blancs menteurs (Fayard, 2005). Après avoir lu ce livre, on ne peut vraiment pas prendre au sérieux, ni le travail de Survie, ni celui de la CEC.

Pierre Péan a fait ses preuves dans la critique sans compromis des turpitudes de la France en Afrique, notamment dans Affaires africaines (Fayard 1983). À ceci s'ajoute le mandat de la Justice espagnole émis le 6 février contre 40 personnes du régime de Kagame. À propos de ce mandat, notre bonne vieille Presse s'en est royalement désintéressée jusqu'à ce que, le 13 février, on nous sorte : «Le Rwanda rejette les inculpations de génocide.» Ici, Jooneed Khan s'en tient uniquement sur du «tout Dallaire» Ce que pensent les juges Brugière de France et Andreu d'Espagne n'a d'intérêt que si on peut inverser leur opinion en s'alignant encore et toujours sur ce que pense de notre bon «Ministère des affaires extérieures». Et tant pis si en mars 2007, cette bonne Presse a outrageusement nuit aux chances de Robin Philpot de se faire élire dans Saint-Henri-Saint-Anne. En colportant outrageusement qu'il niait le génocide rwandais. Les nuances, connais pas!

CLAUDE G. CHARRON

Le Canada n'est plus en guerre!

Bonne nouvelle : le Canada n'est plus en guerre! Depuis le 1er janvier 2008, dans le téléroman afghan quotidien présenté au télépourtrel de la SRC, on ne voit plus aucune scène de guerre. On a eu droit aux soldats qui reconstruisent l'économie afghane en magasinant des cadeaux de Noël au marché public, au témoignage de la coiffeuse aventureuse, du mécanicien patriote et de la serveuse du Tim Horton flabbergastée par la virilité des soldats, ainsi que d'un topo essentiel sur le bureau de poste de Kandahar. C'est tellement plus positif!





Y en a marre des frontières

LE MOUVEMENT MONDIALISTE PROPOSE une nouvelle organisation politique de l'humanité impliquant le transfert de certaines parties de la souveraineté nationale à une Autorité Fédérale Mondiale capable de résoudre, par décisions majoritaires, les problèmes qui mettent en péril les habitants de la planète tels que : la faim dans le monde, les guerres, la pollution, les problèmes environnementaux dont les changements climatiques.

Le mondialisme ne saurait se réduire à des traités internationaux que les États peuvent dénoncer à tout moment, comme c'est le cas à l'ONU. C'est une Constitution du Monde, au-delà des intérêts nationaux, qui est visée.

Citoyens du Monde, unissez-vous !

Tout commence avec un certain Garry Davis, américain et militant pacifiste, qui a été pilote pour la US Air Force durant la Seconde Guerre mondiale. Traumaté par cette guerre, il imagine la création d'un mouvement mondialiste, qui avait déjà commencé à germer dans les années 20. Son premier geste de rébellion sera de déchirer son passeport devant l'ambassade américaine à Paris en 1948. La même année, il se proclame « le premier citoyen du Monde » et interrompt une séance de l'Assemblée des Nations unies pour demander la création d'un gouvernement mondial. De plus en plus connu, il attire un nombre grandissant de personnes qui viennent suivre ces débats. Parmi les plus célèbres se trouvent Albert Einstein, André Gide, Albert Camus, Jean-Paul Sartre, André Breton, l'Abbé Pierre. Le 1er janvier 1949, le Registre des Citoyens du Monde est créé dans 40 pays et pourtant il est encore trop peu connu même de nos jours.

Dès le départ, il est clairement établi que tous les Citoyens du Monde n'ont pas nécessairement les mêmes convictions politiques ou philosophiques. En outre, ils partagent en commun le res-

pect d'autrui refusant toute discrimination basée sur la nationalité, l'origine, la race, la religion ou le sexe et sont solidaires avec l'ensemble de l'humanité.

Congrès des Peuples

Citoyens du Monde a mis en place les Mondialisations de communes et de villes se déclarant symboliquement « ville citoyenne du monde ». La première à adhérer fut Cahors en France en 1949 et depuis un millier de villes dans 13 pays sont officiellement « mondialisées ».

Le Congrès des Peuples, créé par les mondialistes en 1969, préfigure une Assemblée Mondiale des Peuples capable d'établir des Institutions Mondiales destinées à régler les grands problèmes humains. L'utopie mondialiste réside dans le transfert du pouvoir des nations vers un pouvoir à l'échelle planétaire au service de l'intérêt mondial avec la mise en place : d'une langue auxiliaire internationale (l'esperanto est actuellement reconnu) ; d'un système international d'unités et de mesures ; d'une monnaie universelle ; l'accès pour tous à l'éducation et aux soins de santé ; la prise en charge des questions environnementales.

Le Registre International dénombre ceux et celles qui, sur l'ensemble de la planète, se reconnaissent comme citoyens du monde et souhaitent la mise en place de cette démocratie planétaire et solidaire pour mettre fin aux diktats du capitalisme sauvage. Chaque personne enregistrée est détentrice d'une carte faisant foi de son adhésion comme Citoyen du Monde.

Le Québec n'est pas très touché par le mouvement mondialiste, le relais canadien de Citoyens du Monde est en Ontario, il serait intéressant de se pencher sur la question et de construire une antenne francophone au sein de ce « great bilingual country » nommé Canada.

CLÔDE DE GUISE

Pour en savoir plus : <http://citmonde.free.fr> et <http://recim.org>

Le Canada une fois de plus complice de la persécution des Basques

IVAN APAOLAZA SANCHO EST UN HOMME D'ORIGINE BASQUE de 36 ans. Il est arrivé au Canada il y a six ans et est emprisonné au centre de détention de Rivière-des-Prairies depuis juin 2007, faisant face à des procédures de déportation. Son crime ? Se basant sur de simples allégations des autorités espagnoles, le gouvernement canadien l'accuse d'avoir participé à des « activités terroristes » alors qu'il vivait au pays basque, et d'avoir été un membre de l'ETA, un groupe nationaliste armé au pays basque. Bien qu'Ivan nie les accusations du gouvernement espagnol, bien qu'il n'ait jamais été jugé ou emprisonné alors qu'il vivait au pays Basque, et malgré les multiples requêtes de ses avocats de voir les éléments de preuve prétendument détenues par le gouvernement espagnol, aucune preuve n'a été soumise pour corroborer les accusations émises contre lui et justifier sa détention depuis plus de huit mois, la suspension de sa demande de statut de réfugié, et le spectre de la déportation vers la torture et l'emprisonnement en Espagne.

Alors qu'il vivait au pays Basque, Ivan Apaolaza Sancho était actif dans les mouvements sociaux et étudiants et était un sympathisant du parti de gauche souverainiste Batasuna. La criminalisation intense des mouvements de gauche nationalistes et la répression brutale imposée par les autorités espagnoles qui ont décrété que de nombreuses organisations et partis politiques, notamment Batasuna, étaient illégaux, et criminalisés des dizaines de journalistes, d'avocats, d'enseignants, de membres d'ONGs et d'organisations de droits humains dans le cadre de la fameuse affaire 18/981, en plus d'une campagne de stigmatisation constante de tout discours nationaliste l'ont forcé à quitter le pays Basque en 1997 après ses études. Il est venu au Canada en 2001 sous une fausse identité craignant d'être déporté vers l'Espagne ou il risquerait l'emprisonnement et la torture. Depuis son arrivée au Canada, Ivan vit et travaille en paix, et n'a eu aucune démêlée avec la justice canadienne.

En invoquant qu'Ivan aurait participé à des « activités terroristes » – un prétexte commun à l'effort de criminalisation de communautés marginalisées et de ceux et celles qui luttent dans les mouvements sociaux, particulièrement depuis le 11 Septembre 2001 – le Canada essaie de faire disparaître un demandeur d'asile Basque à la simple requête du gouvernement espagnol, et ce, malgré la documentation par de nombreuses organisations de droits humains, des abus et de la répression systématique perpétrés par les autorités espagnoles. Dans ce contexte, plusieurs états européens ont déjà refusé l'extradition de ressortissants Basques vers l'Espagne, sur la base d'un manque de preuves probantes et du risque significatif de torture.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement canadien se rend complice des abus perpétrés par le gouvernement espagnol. En 2005, le Canada a déporté Gorka Salazar Perea et Eduardo Plagaro Perez de Arrilucea2, également sur la base d'allégations les accusant d'être des membres de l'ETA, vers l'Espagne, ou ils ont été emprisonnés.

Les conditions de détention des prisonniers politiques Basques sont hautement répréhensibles. Dans le cadre de la loi espagnole, une période de détention « incommunicado » allant de cinq à treize jours est autorisée. Durant cette période, les prisonniers n'ont aucun accès au monde extérieur, incluant l'accès à un avocat ou un médecin. Durant cette période de détention, de nombreux prisonniers sont forcés à signer de fausses déclarations sous la torture. L'utilisation de cette méthode de détention a été dénoncée par plusieurs organisations de droits humains, notamment Amnesty Internationale et le Rapporteur Spécial de l'ONU sur la Torture. Les prisonniers sont souvent soumis à des augmentations successives de leurs peines, sur la base de nouvelles législations appliquées de manière rétroactive. Les centres de détention où ils sont emprisonnés sont souvent choisis loin de leurs régions d'origine, à cause d'une politique de « dispersion ».

Le gouvernement espagnol tire grand bénéfice de la coopération d'autres États dans son effort de persécution des Basques, par le biais d'extraditions, de la publication des noms de ressortissants basques sur les listes de « terroristes » européennes et nord américaines, et à travers l'impunité avec laquelle il pratique la torture. En tant que signataire de la Convention contre la Torture, le Canada a la responsabilité de refuser l'extradition de demandeurs d'asile dont le retour vers leur pays d'origine les exposerait à une risque de torture. Plus encore, le Canada a la responsabilité de ne pas mettre en application un système de justice à deux vitesses, ou les demandeurs d'asile sont à la merci d'un système ou les fondements même du Droit – tel le droit à l'accès à la preuve, ne s'appliquent pas. Enfin, si le Canada ne possède pas de preuve contre Ivan Apaolaza Sancho, ce dernier devrait être libéré immédiatement et la suspension imposée à sa demande de statut de réfugié devrait être levée.

NAZILA BETTACHE

En décembre 2007, 47 individus accusés d'être liés à l'ETA ont été condamnés à un total de 520 années de prison. Dans son essence, 18/98 a vu la criminalisation de journalistes, d'avocats, de mouvements de jeunes, d'enseignants, de membres d'organisations pour les droits humains, d'ONGs et de groupes sociaux, etc, tous accusés de soutenir l'ETA de différentes manières. Pour plus d'infos sur ce procès : http://www.ewatch.org/docs/wsloan_fr.htm

2 Voir l'article dans Le Couac de juillet 2005 au www.lecouac.org/article.php3?id_article=24

Afghanistan: jusqu'en 2011

Le gouvernement Harper a déposé une motion qui vise à prolonger la mission en Afghanistan jusqu'à la fin 2011. Cela donnera le temps nécessaire aux troupes de poursuivre leurs 3 objectifs primordiaux; défequer dans le visage d'un soldat endormi, violer une afghanne sans utiliser de couteau de poche et se filmer en train de vomir sur un Taliban qui fait ses prières.

MUSIRONIE



France: grand projet

En France, le président Sarkozy vient d'annoncer un plan ambitieux, chiffré à 500 millions d'euros, qui vise à recouvrir les banlieues parisiennes d'une couche d'amiante afin d'empêcher les émeutiers d'y mettre le feu à nouveau.

MUSIRONIE

Obama

LE PARTI RÉPUBLICAIN EST UN PARTI DE DINOSAURES. On s'étonne que dans un grand pays subsiste encore, comme grand parti, une antiquité pareille.

Réaction en toutes choses, entêtement dans des guerres non seulement criminelles mais impossibles, politique sociale rétrograde, domination inconditionnelle par les multinationales, lesquelles, malgré les apparences, gouvernent très directement l'État. Dangereux retour d'une politique de guerre froide. Grossières illusions sur l'efficacité des forces armées pour maîtriser des peuples. Provocation et donc augmentation du terrorisme. Absurde religiosité de politiciens courtisant les sectes les plus bornées et les plus folles. Mainmise des grands capitalistes sur les partis, sur les médias, sur le pouvoir exécutif.

Y a-t-il quelque chose qui vaille cette engeance de demeurés? Ils bloquent tout : Kyoto, le retrait d'Irak, la social-démocratie, l'équilibre des grandes puissances. Ils ont réintroduit la guerre impérialiste dans le monde. Ils ont fait des dizaines, des centaines de milliers de morts ou de fugitifs en Irak. Ils violent le droit international à volonté par leur irruption dans deux pays du Moyen-Orient et ils envisagent d'autres inva-

sions. Ils pratiquent la torture et ils l'approuvent au niveau le plus élevé du gouvernement, curieuse position de principe pour une démocratie! Ils ont des captifs privés de tout droit, jetés dans la geôle de Guantanamo et dans des prisons aussi suspectes que secrètes en divers endroits du monde. Ils ne cessent de compromettre la démocratie elle-même dans des pays où ils installent, par la force, des régimes fantoches, à Bagdad, à Kaboul, comme ils cherchent aussi à le faire en Palestine.

Leur dossier est chargé. Mais il faut dire que celui des démocrates n'est pas vierge non plus, il s'en faut. L'impérialisme, au fond, n'est pas beaucoup moins le fait des démocrates que celui des républicains. Mais certaines nuances, tout de même, ne sont pas sans importance. Les démocrates sont plus raisonnables, moins réfractaires aux idées, plus civilisés, plus en contact avec l'Europe, mieux pourvus intellectuellement, plus accessibles à la pensée, plus progressistes, moins livrés au cynisme des oligarques. Du moins on l'espère. Ils ont défendu les droits des Noirs, amélioré la démocratie intérieure et ainsi de suite.

Si j'étais citoyen américain, je voterais certes pour

les démocrates. Je voterais pour les jeunes, je voterais Obama. Quant à Hillary Clinton, elle paraît trop compromise, trop peu fiable, ex-partisane de la guerre d'Irak, trop engluée dans les compromissions réactionnaires de la classe politique, trop typique représentante de la haute société politicienne.

La Révolution française, la Révolution tranquille ici, n'ont pas été faites par des sexagénaires. Obama peut rassembler les jeunes (dont je suis...). Son action agit comme une piqûre. La société américaine se sentirait de ce rajeunissement. Il ne sortirait sans doute pas la politique de son pays des profondes compromissions où ce dernier se trouve. Il stimulerait tout de même la vie sociale, démocratique, voire intellectuelle de cette nation plus ou moins enlisée idéologiquement dans le conformisme de ses dirigeants.

Les Clinton, eux, sont de ce milieu-là, assez différents pourtant des républicains, mais néanmoins produits d'une bourgeoisie politicienne dont il ne faut pas attendre trop grand-chose.

Obama a du ressort, de la jeunesse, respire la confiance, s'est occupé professionnellement du social, et il montre un élan dont l'Amérique de légende donne l'image, pas nécessairement gratuite. Que ferait-il? S'il promet du nouveau, c'est qu'il fera du nouveau. Notamment, il représente un esprit différent, celui des Noirs, plus juste, plus populaire, plus démocratique, en somme. Mais au moment où j'écris, deuxième semaine de février, cette carte reste à jouer. Américain, je miserais volontiers sur elle.

PIERRE VADEBONCOEUR

États-Unis: l'avenir d'Obama

Après avoir été comparé à Martin Luther King et au président John F. Kennedy, tous deux assassinés prématurément dans l'exercice de leurs fonctions, le candidat à l'investiture démocrate Barack Obama a confié qu'il avait plus que jamais confiance en son destin politique.

MUSIRONIE

De la philo derrière les gros titres

Des drogues et du sport

SELON UN RAPPORT RENDU PUBLIC EN JANVIER DERNIER, plusieurs joueurs des ligues majeures de baseball ont recours à de drogues interdites pour améliorer leurs performances. Le Québécois Eric Gagné faisait partie des 87 joueurs incriminés par ce rapport.

Cette situation n'est pas propre au baseball et, dans de très nombreux sports, le recours à des drogues interdites est répandu – le cas le plus flagrant étant peut-être celui du cyclisme.

Dans la *Ligue Nationale de Hockey*, toutefois, les dirigeants nient vigoureusement que des joueurs se droguent. Mais les fans sont sceptiques, si on en croit un récent sondage (La Presse Canadienne et Harris/Decima) qui rapporte que « près de la moitié des Canadiens croient que plusieurs, ou à tout le moins un bon nombre de joueurs de la *Ligue nationale de Hockey*, font usage de produits dopants »

Qui a raison? Je n'en sais rien et je n'ai aucune compétence pour me prononcer. Mais il y a dans toute cette question de la drogue et du sport un aspect sur lequel la philosophie peut jeter un éclairage. Le voici : est-il légitime de vouloir interdire aux athlètes le recours à des drogues?

Comme vous allez le voir, poser cette question nous conduit à devoir faire des distinctions conceptuelles et à affronter des questions normatives qui sont, conjointement, la marque des problèmes philosophiques.

Des arguments en faveur de l'interdiction des drogues dans le sport

Convenons de limiter notre discussion aux adultes qui pratiquent des sports de haut niveau (olympisme, par exemple) ou qui sont des professionnels (joueurs de hockey, de baseball, de football, etc.). Distinguons aussi des drogues destinées à améliorer les performances (dorénavant DP) et celles qu'on appellera récréatives (le pot, le haschisch).

Avec le philosophe du sport (oui, oui : ça existe!) Drew Hayland, je propose de distinguer cinq arguments principaux qui sont avancés pour interdire à ces sportifs adultes d'utiliser des DP.

Les voici : 1. Les dangers pour la santé de l'utilisateur; 2. l'inéquité qui résulte de la prise de la drogue; 3. la pression ainsi exercée sur les autres joueurs; 4. la dénaturation de la personne et du sport que la drogue entraîne; 5. le manquement à des devoirs liés au statut de modèle des athlètes de haut niveau.

Voyons cela de plus près.

1 Les drogues que prennent les athlètes (par exemple, les stéroïdes anabolisants), sont réputées, surtout dans la quantité qu'ils ou elles les prennent, avoir des effets nocifs sur la santé. Ces effets présumés seraient physiques (cancer, perte de cheveux, masculinisation des femmes, par exemple) et psychologiques (augmentation de l'agressivité, instabilité de l'humeur, etc.).

2 Ceux et celles qui décident malgré tout de prendre des DP et qui peuvent le faire (ils en ont les moyens, ont accès à ces produits, etc.) vont, par là, bénéficier d'un avantage injuste sur les autres, qui ne veulent ou ne peuvent se les payer.

3 Dans les sports de haut niveau, les différences entre les performances individuelles sont minimes. Entre le gagnant du 100 mètres et le deuxième, il y a typiquement un faible écart. Mais au premier iront la fortune et la gloire et personne ne se souviendra du deuxième.

Au total, cela constitue une incitation à utiliser les DP, voire même une forme de coercition.

4 Le sport met en compétition des personnes qui, par des efforts et du travail, performant plus ou moins bien. Faire intervenir les drogues dénature les personnes et le sport : au bout du compte, ce sont des produits chimiques issus de technologies (et qu'on cherche à masquer) qui sont en compétition. Poussons cette logique jusqu'au bout et imaginons un homme « bionique » avec des jambes et des bras artificiels super performants. Cet homme pourrait bien patiner à une

football, l'alpinisme et le hockey font très probablement plus de blessés, souvent graves, et parfois même de morts, que les anabolisants. Ce premier argument est donc moins clair et a moins de poids qu'on a pu le penser à première vue.

2 L'usage de drogues, disait-on ensuite, donne un avantage injuste à qui les consomme. Mais est-ce vrai? Un sport est juste quand son règlement est appliqué de la même manière à tous les participants. Après quoi, ce que le sport permet justement de mettre en évidence ce sont des inégalités, qui ne sont pas injustes. Gretzky jouait mieux au hockey que tous les autres joueurs : la situation était inégale, mais pas injuste, puisqu'il était soumis au même règlement. L'athlète qui s'entraîne plus fort et plus longtemps et qui donne ensuite une performance meilleure que les autres leur est inégale, mais ce n'est pas injuste. La personne qui mesure 7 pieds a un avantage énorme sur celle qui en mesure 6 pour jouer au basket-ball : est-ce injuste? Qui fait de la musculation a dans bien des sports un avantage sur les autres : faut-il interdire la musculation? Encore une fois, il y a place à la discussion quant à ce qui est juste et injuste et soutenir que le fait de prendre certains produits procure d'emblée un avantage injuste est loin d'être toujours clair.

3 Mais la pression exercée sur les autres athlètes pour qu'ils se droguent eux aussi : voilà un bon argument, non? Pas sûr, rétorquent certaines personnes. Dans tous les métiers, les personnes décident en partie de ce qu'ils y investissent et certains choisissent de travailler plus fort, plus longtemps que les autres. Cela ne constitue pas une pression induite sur les autres. Pourquoi dire que c'est le cas avec les DP?

4 Et la dénaturation de la personne, puis du sport lui-même? Ici encore, certains feront valoir que ce que signifie personne et sport au « naturel » est plein d'ambiguïtés. Bobby Orr (le meilleur joueur de tous les temps, selon moi...) jouait en 1976 sous l'effet de fortes injections de cortisone pour soulager son genou blessé : était-ce naturel? La testostérone, qui compose les stéroïdes anabolisants, est naturelle, mais pourtant interdite. On le voit : ici encore, on trouvera une foule d'ambiguïtés et d'imprécisions.

5 Reste l'argument du rôle de modèles que jouent les athlètes, surtout auprès des plus jeunes. Certes, on voudrait que les personnes que nos jeunes admirent aient de belles qualités morales et personnelles : qu'elles soient intelligentes, généreuses, sensibles, nobles, qu'elles s'expriment bien et tout ce que vous voudrez. Mais tout cela, qui est souhaitable, ne saurait être exigé. Car si on se mettait à avoir de telles exigences, où arrêterait-on? Exigera-t-on des athlètes le célibat, l'abstinence à l'alcool? Non? Alors pourquoi en serait-il autrement avec les DP?

C'est certes un sujet bien complexe et je n'ai pu ici que l'effleurer. Mais une chose est certaine : les philosophes du sport ont jeté un doute sérieux sur les interdits pesant sur les DP. Et ils commencent à être entendus. C'est ainsi qu'un récent éditorial de la prestigieuse revue *Nature* (448 : 2, 2007, p. 512) soutient que ces interdictions sont des relents d'un autre âge et ne résistent pas à l'analyse. Les athlètes, pensent de plus en plus de gens, devraient pouvoir, en toute connaissance de cause et sous

suivi médical, prendre toutes les drogues qu'ils désirent. Et on devrait éduquer plutôt qu'interdire.

Qu'en pensez-vous? Où vous vous situez sur la question vous donnera une indication de votre position sur une question centrale en philosophie politique. Terminons là-dessus, si vous le permettez.

Paternalisme et libéralisme

Nos sociétés sont libérales – pas au sens de notre Parti Libéral, mais au sens philosophique du terme. Cela signifie notamment que l'État n'a pas le droit de vous imposer une conception de ce que vous devriez faire de votre vie, qui reste un sujet sur lequel chaque adulte est libre de choisir en fonction de sa conception de ce qu'est une vie bonne.

Cela a pour corollaire qu'à moins que ce ne soit pour protéger les autres, on ne peut limiter la liberté d'un adulte (le cas des enfants est différent), même pour son bien.

Voici comment un des principaux fondateurs du libéralisme politique exprime et justifie cette idée : « La seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de la force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres. Contraindre quiconque pour son propre bien, physique ou moral, ne constitue pas une justification suffisante. [on peut certes] lui faire des remontrances, le raisonner, le persuader ou le supplier, mais non le contraindre ou lui causer du tort s'il agit autrement. La contrainte ne se justifie que lorsque la conduite dont on désire détourner cet homme risque de nuire à quelqu'un d'autre. [...] Mais pour ce qui ne concerne que lui, son indépendance est, de droit, absolue. Sur lui-même, sur son corps et son esprit, l'individu est souverain. » (John Stuart Mill, *De la liberté*, 1859)

Cette attitude libérale, si vous la partagez entièrement, tendra à vous faire affirmer qu'on n'a pas le droit d'empêcher des athlètes adultes de prendre les produits qu'ils veulent, même des DP. Le faire, selon vous, serait commettre ce péché qu'en philosophie politique on appelle le paternalisme, i.e. prétendre agir au nom du bien d'une autre personne, en pensant qu'on le connaît mieux qu'elle.

À cela, d'autres vont répliquer qu'il y a pourtant bien des cas où la collectivité impose des choses à ses adultes pour leur bien. Il y aurait donc, selon certains, à côté du paternalisme usuel et toujours répréhensible, une version modérée du paternalisme, qui serait, lui, justifiable.

Si vous adhérez à cette idée, vous pourrez tenter de justifier qu'on limite la liberté des athlètes de se droguer au nom d'un paternalisme faible. Qui a raison? Pour vous aider à y réfléchir, voici justement des exemples où notre société a fait des choix qui vont dans le sens d'un paternalisme modéré – et ont pris des décisions que des libéraux plus purs auront tendance à dénoncer comme du paternalisme. Je vous suggère de chercher à préciser où vous vous situez sur tous ces cas, comme sur celui de la DP :

Obliger les gens à porter la ceinture de sécurité au volant; ou le casque à moto; interdire les duels; interdire l'achat de certains médicaments sans prescription médicale; interdire la baignade à certains endroits; interdire la prostitution; légiférer la pornographie; donner à des enfants des traitements même si leurs parents les refusent pour eux; imposer une retenue sur salaire pour un régime de retraite.

NORMAND BAILLARGEON
baillargeon.normand@uqam.ca

[...] il y a dans toute cette question de la drogue et du sport un aspect sur lequel la philosophie peut jeter un éclairage. Le voici : est-il légitime de vouloir interdire aux athlètes le recours à des drogues?

vitesse jamais vue et avoir un lancer frappé impossible à bloquer : mais beaucoup refuseront de dire qu'il s'agit encore d'une personne qui joue au hockey ou de le laisser jouer dans la LNH.

5 Finalement, comment oublier que ces athlètes sont des modèles, en particulier pour tant de jeunes? Apprendre que Saku Koivu prend de la DP pourra inciter certains de ses admirateurs qui jouent au hockey à en prendre eux et elles aussi et pourra laisser de nombreux autres l'impression que prendre des drogues n'est pas si terrible : après tout, Koivu le fait bien.

Ce sont là de solides arguments et ils ont convaincu bien des gens qu'il est raisonnable d'interdire le DP aux athlètes adultes de haut niveau. Et pourtant, contre chacun d'eux, il existe des contre-arguments qui méritent réflexion.

Je vous suggère d'essayer d'en imaginer quelques-uns avant de poursuivre votre lecture.

Des contre-arguments

Ici encore, je suivrai Drew Hayland pour présenter certaines des répliques qu'on pourra mettre de l'avant contre les arguments précédents. Comme on va le voir, la stratégie consiste typiquement à montrer que les choses sont moins claires qu'on pourrait le penser.

Songez par exemple au concept de « drogue » et, bien vite, vous conviendrez que rien n'est simple. C'est ainsi que les athlètes, comme tout le monde, consomment un bon nombre de drogues sans qu'on trouve à y redire : aspirine, café, bière, vin, et bien d'autres. On dira sans doute que ce sont les DP et non les drogues récréatives qu'on veut bannir; mais, là encore, rien n'est simple. La caféine a un effet sur la performance et bien d'autres produits également, qui ne sont pas bannis.

Mais venons-en à nos cinq arguments.

1 Le premier faisait valoir les dangers des DP sur la santé. Mais les effets néfastes des DP sur la santé ne sont pas toujours clairement établis – comme le sont les effets de la cigarette, par exemple. De plus, dans certains cas, on interdit en faisant comme s'il s'agissait de prises de drogues des pratiques dont on sait qu'elles n'en sont pas et ne sont même pas néfastes : par exemple, le fait de se réinjecter son propre sang. Enfin, même si on accorde que certaines drogues en certaines quantités ont des effets néfastes sur la santé, il se trouve que la simple pratique de certains des sports où l'on interdit leur usage est plus dangereuse encore. C'est ainsi que la boxe, le

Dangereux Q-tips

Appelé à enquêter sur le décès d'un homme qui a réussi à mourir d'un arrêt cardiorespiratoire des suites d'une mauvaise utilisation d'un Q-tips, le coroner Jacques Ramsay s'est avoué sérieusement inquiet de ce que l'homme aurait pu faire s'il avait mis la main sur un vibromasseur.

MUSIRONIE

Toute la vérité

Tout le monde se questionne à savoir s'il reste de l'argent aux 2 membres de la famille Lavigneur toujours vivants. Et bien l'équipe du *Couac* a enquêté. La réponse est OUI. Yves Lavigneur aurait un solde en banque de 27.19\$ tandis que Sylvie posséderait toujours la coquette somme de 114.22\$.

MUSIRONIE

Le « Triumvirus »

- La Tribu du Verbe •
- Musironie •
- Le Couac •

www.latribuduverbe.com,
www.musironie.com et www.lecouac.org



3 fréquences de publication
Quotidien, hebdomadaire, mensuel.

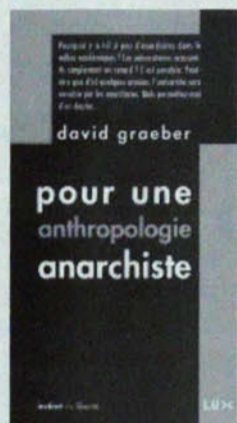
3 types de médias
Blogue, radio, journal.

Un même but
Tirer sur la connerie où qu'elle soit!

Graeber : un ami à découvrir

Le Couac vous présente la recension de deux livres de David Graeber, anthropologue anarchiste américain fort peu connu au Québec. Lux a publié un des deux ouvrages qui est facilement accessible au Québec (*Pour une anthropologie anarchiste*). L'autre (*Toward an Anthropological Theory of Value*) est moins aisé à trouver et n'est disponible qu'en anglais. Par ces recensions, nous voulons faire découvrir l'œuvre de quelqu'un dont on parle trop peu au Québec (et dans son pays d'origine) et dont les thèses peuvent alimenter de manière importante la réflexion sur l'action sociale et les sciences humaines.

S'organiser pour réfléchir



Pour une anthropologie anarchiste part d'un constat simple. Alors que plusieurs universitaires se revendiquent d'une certaine culture marxiste (dont les théories portent des noms d'hommes morts), peu nombreux sont ceux et celles qui s'affichent comme anarchiste (dont les théories prennent le nom de pratiques organisationnelles). Pourtant, la base militante existe et est très active. À travers ce petit livre d'un peu plus de 150 pages, David Graeber s'efforce de démontrer l'importance théorique que pourrait avoir une réappropriation des termes non seulement pour l'anthropologie, mais pour les sciences sociales en général.

De peur de se faire traiter d'utopiste, de romantique ou tout simplement d'idéaliste, les anthropologues ont l'habitude de fuir les conversations où on leur demande de spécifier les critères pour une organisation sociale optimale. De plus, tous les arguments utilisés pour revendiquer de nouvelles structures sur la base d'expérience vécue et étudiée sont les uns après les autres refusés sur des bases douteuses.

Ces sociétés sont souvent évoquées comme des groupes primitifs qui sont à un stade encore précoce de l'évolution politique, dont l'étape ultime est bien entendue la fin de l'Histoire: démocratie libérale et capitalisme. L'auteur refuse cette théorie téléologique. Ce n'est pas nécessairement par ignorance que l'on s'organise autrement, mais aussi par choix rationnel et réfléchi. Certaines communautés ont connus, soit par l'expérience directe, soit par la proximité avec d'autres groupes, les périls qui guettent la concentration du pouvoir entre les mains de quelques uns et choisissent de manière délibérée de s'en distancer par différents mécanismes.

Il aborde aussi la création artificielle de groupes "ethniques" basés sur un mode d'organisation différent. Ainsi, des dissidents politiques qui décident ensemble de vivre autrement deviennent non plus des groupes volontaires, mais des communautés naturelles qui ont évoluées de manière indépendante. Cette vision des choses détache l'observateur d'une réflexion politique, et ultimement l'empêche de voir sa propre proximité avec l'Autre.

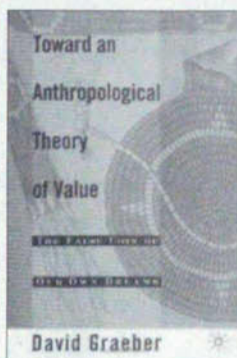
Graeber appelle à travers son livre à une réflexion sur l'action et les théories d'organisation applicables dès aujourd'hui. Les expériences au niveau micro sont autant d'exemples pour lui de la possibilité de s'autogérer sur une base égalitaire et non-hiérarchique, autant de brèches dans un système opprimant.

Quelques bémols à ce livre enrichissant : la traduction est parfois discutable et les concepts et exemples se multiplient à une vitesse folle qui nous donne envie d'avoir un livre beaucoup plus volumineux pour aller au fond des choses. Bref, une lecture recommandée qui en appelle d'autres.

EVE-LYNE COUTURIER

GRAEBER, David, *Pour une Anthropologie Anarchiste*, Lux, Montréal, 2007, 165 p.

Le miroir déformant de nos rêves



Nous faisons de l'anthropologie plus souvent que nous le croyons et nous adoptons des théories sur la valeur des choses sans même nous en rendre compte. Dans les deux cas, nous le faisons en général plutôt mal. *Toward an Anthropological Theory of Value* de David Graeber démontre brillamment à quel point il devient urgent et pertinent de repenser, grâce à l'anthropologie, nos conceptions de la valeur.

Repenser la valeur nous permet, en premier lieu, d'attaquer sa version libérale classique. Cette version va comme suit. D'abord, les humains ont des désirs illimités. Ensuite, les humains sont rationnels et sont aptes à calculer les meilleurs moyens pour obtenir ce qu'ils veulent. Naturellement, toujours selon les libéraux, la valeur s'établit par un système où les efforts que les humains sont prêts à investir rationnellement pour obtenir quelque chose – dans un cadre régit par une autorité qui s'assure de sa non-violence – peuvent être médiatisés par un système universel de calcul et de partage de ces efforts soit : le marché.

On connaît l'attaque à ces prémisses. En premier lieu, d'où viennent les « désirs illimités » des humains? Tombent-ils naturellement du ciel sur des individus exempts de rapport sociaux? Ne sont-ils pas plutôt conçus et structurés par les relations que nous avons avec les autres membres de la société? Les humains ont-ils vraiment toute l'information nécessaire pour faire des choix rationnels quant à leurs désirs? Sont-ils toujours rationnels dans leurs actions et n'y a-t-il qu'une seule forme de rationalité? Le marché est-il vraiment sous-jacent à toutes les sociétés ou ne s'est-il pas développé selon une histoire bien précise et suivant les objectifs de certains groupes d'humains particuliers?

Ce sont là les attaques classiques au libéralisme qui ont déjà été élaborées dans nombre d'ouvrages critiques. Graeber n'y consacre que son introduction. Il démarre ensuite sur une réflexion sur les approches anthropologiques de l'échange et de la valeur en portant un regard particulièrement attentif aux théories critiques. On trouve dans les premiers chapitres une étude particulièrement intéressante de la question du fétichisme de la marchandise. Graeber la présente comme un transfert du pouvoir internalisé d'une certaine histoire de création, de consécration, d'usage et d'appropriation vers un objet donné. Cette histoire est bâtie, entre autres, par la société dans laquelle nous évoluons et dont les schèmes et les structures nous précèdent et nous dépassent.

Cette conception du désir peut alors paraître comme une prison. Si notre désir est entièrement modelé par les schèmes de la société dans laquelle nous évoluons, comment pouvons-nous rêver de la transformer sans éternellement la reproduire. La lecture que Graeber fait de la pensée de Marx va en ce sens : nous ne pourrions penser le monde à venir que lorsque nous aurons été forcés de faire la révolution par les contradictions internes du capitalisme. C'est ici qu'il complète et oppose la pensée marxienne à celle de Marcel Mauss. Le célèbre anthropologue français nous est présenté non seulement ici pour ses théories sur le corps et le don, mais aussi comme un activiste socialiste de premier plan. Dans une réflexion sur l'œuvre et la praxis de Mauss, Graeber tente de démontrer à quel point la résolution de la question de l'enfermement de la volonté dans l'idéologie et l'aliénation est au cœur du travail de Mauss.

Son dernier chapitre, *The False Coin of Our Own Dreams*, se livre à une élégante tentative de synthèse. La structure sociale y est présentée non pas comme une série de formes et de principes fixes qui déterminent et contraignent la liberté des individus comme le voudrait l'option marxiste tel qu'il la présente. Il s'agit plutôt d'un agencement selon lequel la créativité et le changement amené par les humains est ordonné. Cette structure consiste donc en principes invariables qui régulent un système de transformation du social.

C'est ici qu'arrive une tentative de théorie anthropologique de la valeur. Un objet (qui peut être n'importe quoi : un jeu, un titre, de l'argent, etc.) prend de la valeur parce qu'il fait miroiter la reproduction des schèmes sociaux qui nous structurent. Il nous renvoie donc l'image des actions que nous pourrions réaliser. Ainsi, c'est la capacité plus ou moins grande de contenir une vaste diversité de schèmes sociaux et d'actions possibles qui donne de la valeur aux objets. Pour Graeber, la valeur « est le miroir déformant de nos propres intentions manipulées ».

Graeber écrit les derniers mots de son ouvrage en soulignant que c'est en fait une théorie du plaisir social qu'il reste à écrire. Elle nous permettrait de voir quels schèmes sociaux peuvent sortir la valeur d'une vision mutilée et amoindrie. Marx et Mauss avaient chacun la leur. D'un côté, le travail coopératif et non-aliéné, le plaisir de créer ensemble. De l'autre, le plaisir sensuel de la fête et de la dépense artistique publique ou privée. Heureuses pistes à suivre...

SIMON TREMBLAY-PEPIN

GRAEBER, David, *Toward an Anthropological Theory of Value : The False Coin of Our Own Dreams*, Palgrave, New York, 2001, 337 p.



La parution de **LA VÉRITABLE HISTOIRE DE FUTUROPOLIS** (Dargaud) par Florence Cestac nous fournit l'occasion de jeter un regard dans le rétroviseur d'un micro éditeur BD qui, de 1972 à 1994, a osé bien des digressions (entre autres des formats géants 30 x 40 et les riquiquis de la collection X; le tout en noir et blanc), des voyages aux É.U. pour y rencontrer l'underground, publier des nouveaux tels Baudoin (on en reparle dans la minute...) et autres folies tel le culot de s'autodistribuer! Cestac, avec son sens du détail qui en dit long et un humour à haut niveau d'autodérision, reste aussi inimitable que ses Mickson à gros nez.

TRAVESTI (L'Association) de Mircea Cartarescu / Baudoin

TRAVAIL RAPIDE & SOIGNÉ (L'Association) de François Ayroles

L'aventure Futuropolis s'achève avec la visite d'une bande de jeunes venant solliciter des conseils auprès de Robial, l'ex-complice de Cestac. Ces jeunes, c'étaient ceux de L'Association, alors

naissante, qui se démarquera en BD autobiographique... Baudoin, ce trans-fuge de la première mouture de Futuropolis et génie d'une musique dessinée avec les textes, a littéralement été rescapé par cette bande reconnaissant en lui un précurseur. Ce nouveau livre de Baudoin adapte – se réapproprie serait plus juste pour cette démarche allumée – un roman d'artiste qui traite de l'intransigeance à se recréer dans sa propre vie, à la transmuter en « chef-d'œuvre ». Comme l'auteur de Bucarest, Baudoin se revendique de cette histoire de double tué autant que d'éléments érotiques aussi sensibles qu'exacerbés afin de toujours refuser d'abandonner son rêve; telle une braise ultime sur laquelle il faille souffler. Le dessin de Baudoin vibre de toutes parts dans ce drame intérieur intransigent! Quant au bouquin de François Ayroles, nous voici devant un auteur qui ne fera jamais la chronique dans ce bon vieux *Devoir*... Et pour cause : le propos de la dizaine de BD recueillies dans ce brûlot ne laisse personne indemne. Au contraire! Cet observateur de l'horreur quotidienne de la bête humaine toute simple fascine. Mieux encore, Ayroles, tel un illusionniste, passe avec autant de bonheur d'un style à un autre avec une habileté démoniaque. Un colloque de Jean – des quidams qui se prénomment tous Jean et qui se rencontrent sous cette déraison – donne une idée de cet artisan au rythme lent mais à la plume tranchante.

VALENTIN TARDI

Les meilleurs articles du meilleur satirique francophone le plus lu en Amérique du Nord!

10 ans de Couacs

JE PENSE, DONC JE NUIS

Commandez dès maintenant votre exemplaire en nous envoyant un chèque de 28 \$ (25 \$ + 3 \$ de frais d'envoi) à l'ordre de « Le Couac », au 1872 Gauthier, Montréal, Qc, H2K 1A3.

Et n'oubliez pas d'indiquer votre adresse postale de retour!

Plus d'infos au www.lecouac.org

Pour une liste des points de vente, allez au http://www.lecouac.org/points_vente.html



Révolutions

ARSENIQ 33, Dansez, bande de caves! (Indica/ Outside)

Quinze ans d'Arseniq 33? Eh oui, ce groupe de forcenés mettant de l'avant deux saxophones bruitistes, des décibels par milliers et, surtout, une incontestable joie de vivre pour une musique rebelle et dissonante souffle quinze flammes brûlantes! Cette anthologie offre au bas mot vingt-quatre pièces virulentes traquant la bêtise sous toutes ses formes afin de lui faire cracher tout son fiel... Outre un choix judicieux à travers la discographie du groupe, l'amateur trouvera par ailleurs rassemblées une demi douzaine de pièces rares (dont les participations iconoclastes aux compilations 2TONGUE!) et une nouveauté – Cœur en steak. Une orgie à écouter et réécouter en dansant en famille!!

INTERFÉRENCE SARDINES, Spot de rue (auto-production)

Ce groupe dédié aux créations éclectiques n'a jamais hésité, parfois au sein d'un même morceau, à oser de périlleuses bourrées instrumentales, à pousser des chants de folklores inusités, ou encore à figurer des arabesques sonores aux rythmes complexes tout en étant trash... Pour ce troisième opus sur le feu depuis sept ans, le quatuor iconoclaste (composé notamment de la violoniste des Batines) effectue un choix créatif et éditorial exceptionnel : ce sont douze personnes différentes qui ont été appelées à effectuer le mixage d'autant de pièces qui prennent ainsi des perspectives renouvelées. À l'image de l'illustration de sa pochette, voici un disque éclairant en marge des modes! www.isardines.com

WE ARE WOLVES, Total magique (Dare to care)

Ce groupe de rock hyper vitaminé lutine entre alternatif à synthétiseur hypnotique et facéties à riffs tranchants. Souvent dansables, les compositions et l'attitude du groupe les reliaient à la mouvance d'un pop contemporain pour lequel l'art reste un essentiel pour réaffirmer de nouvelles voies. Sans pourtant se prendre trop au sérieux, des pièces qui jonglent avec imagination (*I wrote your name on my kate*) et conformisme (*Teenage, bats & anthropology*) pour, apparemment, nous alarmer...

RAMON VITESSE



Injonction aux canes

Notre regard est entraîné à boucher les trous de perception, c'est la Gestalt qui le dit. Aussi, nous sommes habitués à prendre pour acquis que quelque chose qui s'est toujours trouvé là s'y trouve encore, comme l'infâme plafond de verre dont on a eu rappel dans l'actualité politique, récemment. On entend souvent s'étonner : « Tiens! Il est encore là celui-là! » comme pour le cas de Hilary Clinton, candidate à la chefferie du monde, ÉU 2008. Moins souvent s'étonne-t-on de ne plus trouver ce plafond où on le croyait toujours être. Moins souvent encore se reproche-t-on en général d'avoir pris pour acquis des obstacles qui s'étaient déjà effondrés d'eux-mêmes, comme avoir oublié d'aller vérifier SI le fameux plafond de verre, contre lequel tant se sont tassés le toupet, était encore aussi solide qu'auparavant (la vitre se comporte comme un fluide, en passant, le temps la fait « couler », mais on y reviendra plus tard).

Après des décennies d'effort et de jeux de coudes avec ces messieurs qui détenaient tous les postes d'influence, tout l'espace et tout le discours publics, oui, il arrive maintenant que les femmes soient bienvenues dans les chasses gardées masculines de naguère, sans arrière-pensée macho voulant qu'en laissant l'entrée gratuite aux femmes, celles-ci viendront nombreuses et les chiens de Pavlov qui leur servent de mâles suivront (ça en dit long sur ce qu'on pense du quotient des hommes hétéros versus la force de conviction de leur pénis, entre créatifs dans les agences de pub) ; il arrive qu'elles soient ardemment désirées, non pas pour leur courbes ou leur portrait phéromonal mais bien pour leur cerveau. Hé oui : leur cerveau et ses compétences dont une qui est pas mal pratique quand vient le temps de

diantes que d'étudiants, provenant des mêmes facultés de philo ou science po, aussi articulés, aussi intelligents et pourtant, sur 8 pages de journal expliquant les motifs, la raison d'être, la mission et la conjoncture de cette UPAM, pas un seul article signé par une femme. Pour une fois, je savais que les explications (ou les défaïtes) habituelles n'avaient pas lieu : voilà un groupe de gars qui sont à l'opposé diamétral des vieux sexistes, ce seraient les derniers à faire problèmes, à faire dans l'agressivité passive ou l'obstruction subtile ; non, même avec la plus grande mauvaise foi je ne crois pas qu'il soit possible de reprocher à un seul d'entre eux de donner prédominance à ceux de son genre. Les filles se seraient-elles auto-censurées? Aurait-elles « laissé aux gars » le loisir de raconter l'UPAM, de la mettre en contexte? Pourtant ces filles, je les connais aussi : pleines de motivations et d'idées, d'opinions et d'arguments et de visions et de projets : non, ici les barrières invisibles habituelles ne pouvaient avoir joué. Quoi alors?

Pourquoi les organisatrices avaient-elles préféré à l'argumentation le casse-tête de la grille horaire, les relations médias et la coordination des conférenciers, quand on ne les y restreignait pourtant pas? Pourquoi n'ont-elles pas jugé au moins aussi important qu'une d'entre elles signe un article et expose sa rationalisation de toute l'affaire?

Je leur ai posé la question mais je ne sais toujours pas comment y répondre... et c'est bien dommage à mon avis car dans 5 ans, leur ai-je dit, quand l'UPAM sera passée et qu'on voudra y revenir ou en reparler, oui on pourra dire que sans la coordination des horaires et la présence des conférenciers, l'UPAM n'aurait pas eu lieu. Mais les femmes se seront-elles encore réservées les rôles invisibles? Aura-t-on encore une fois oublié les femmes du projet parce qu'elles n'auront, pas plus que les femmes des deux derniers millénaires, laissé de traces de LEUR pensée, de la matière à citations et références... Et combien de fois ailleurs et en d'autres temps les femmes se sont-elles effacées pour laisser la parole et l'écrit aux hommes? Combien différente

pourrait être notre mémoire collective si elle comprenait autant d'histoires écrites au féminin?

Alors, quand la place est là, même si il faut encore jouer du coude, quand le plafond de verre s'est aminci, quand les membres du boys club vieillissent et perdent de leur superbe, mes chères amies humaines, il faut continuer, non pas ralentir, ni se laisser faire, et surtout pas se taire! Il faut continuer jusqu'à ce que la société en elle-même, pas seulement ses catégories ou ses classes, soit féminisée et non plus seulement ouverte avec mention « bienvenue aux dames ».

Oui, on a fait du chemin, mais on est pas rendues, et la narration dominante de notre civilisation est encore poursuivie par les hommes : politiciens, militaires, sommités académiques, autorités morales ou religieuses, magnats des finances, promoteurs du commerce et des idéologies qui trop souvent ont réduit et commodifié les femmes, etc. TOUS les piliers constitutifs de notre société sont hérités de, et encore dominés par, les hommes. Quitte à dire des bêtises ou même, au début, à ne pas se faire comprendre, il faut néanmoins prendre notre part du discours public, mes chères amies. Ce n'est pas tout que d'avoir une place, encore faut-il l'occuper. C'est le temps de la plus grande révolution, le temps de casser les murs de verre, de faire dans l'occupation et, mes chères canes, il faut le dire : temps de se faire aller la plume!

Toutes ensemble : Couac!

LOCA NOREGREB

L'UPAM (université populaire à Montréal) est née lors de la grève uqamiennne de novembre 2007. Animés d'un sentiment d'urgence et d'un besoin de s'organiser, des militants et militantes ont mis sur pied l'Université populaire à Montréal afin de défendre une autre vision de l'éducation. Nous revendiquons une éducation ouverte, gratuite, diversifiée, transdisciplinaire, anti-autoritaire, dont le but est la transmission et la production du savoir plutôt que la formation d'éléments économiquement productifs arrimés au marché du travail.

Il manque quelque chose

John Edwards et son toupet se sont retirés de la course à l'investiture du Parti Démocrate. En s'inclinant devant Barack Obama et Hillary Clinton, il a déclaré à ses partisans: "Désolé, mais je ne suis qu'un homme, blanc..."

MUSIRONIE

HOUSSE QU'ON S'EN VA?!



BORIS 2008

Surveillance

Afin de contrer la fraude dans le milieu de la restauration, le gouvernement patapoufien a décidé d'utiliser les pouvoirs de l'ex-gouverneuse Lise Thibault, afin qu'elle inspecte trois restaurants à la fois.

MUSIRONIE

Question Débile-Léger

Où trouve-t-on la série de grands titres suivants?

- Gourou, guérisseur ou pédophile?
- Enquête sur un individu qui n'est pas au-dessus de tout soupçon.
- Le violeur de Montréal Nord plaide coupable et s'excuse.
- Luc Lavoie se fait cuisiner par le comité d'éthique des communes.
- Une nouvelle défense pour les violeurs : le somnambulisme sexuel.

- Dans le dernier bulletin de désinformation de Musironie?
- À la Une du dernier numéro de feu Allô Police?
- Dans la table des matières du livre à succès « Full sexuel » de la sexologue Jocelyne Robert?
- En amorce du Téléjournal de Montréal du 7 février 2008, la télévision d'État sensée nous expliquer les grands enjeux qui nous concernent?

Bonne réponse : D

Idées Cadeaux



Voici ce qui est offert dans la section "Enfants" de la boutique de la police de Montréal. Bientôt, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) ouvrira aussi une boutique en ligne où on pourra se procurer de très beaux joujoux comme la pagette de Claude Poirier, l'appareil auditif de Bernard Derome et la laisse d'André Pratte.

Malaise dans le monde de l'information

La Fédération des journalistes du Québec (FPJQ) tenait récemment son congrès annuel à Québec. Juste avant l'événement, un sondage a été mené auprès des membres. 92 % des répondants trouvaient que la qualité de l'information est de plus en plus menacée au Québec. Ce n'est pas une nouvelle et ce n'est pas non plus un sondage scientifique mais venant du milieu des professionnels de l'information, c'est quand même une donnée significative qui indique une tendance plutôt inquiétante.

Les principaux problèmes identifiés : le sensationnalisme qui prend de plus en plus de place, le glissement de l'information vers le divertissement et le manque de temps dont disposent les journalistes. Dans l'un des ateliers, on se posait la question si on n'avait pas trop tendance à beurrer épais en « spinning » la nouvelle, en la surjouant à répétition. Les chaînes de nouvelles continues y sont pour beaucoup dans ce phénomène mais également la convergence entre les différentes plates-formes alliées à un même groupe de presse. On a tous assisté à ce genre d'exagération. Souvenez-vous il y a deux étés, un accident dans un centre aquatique qui aurait pu passer inaperçu à une autre période de l'année est devenu l'événement le plus répété dans tous les médias pendant trois semaines, de sorte qu'on a eu l'impression que les piscines publiques étaient devenues ennemis publics numéro un!

Alain Saulnier, directeur de l'information à Radio-Canada, seul cadre d'un grand média qui répondit à l'invitation de la FPJQ, a déclaré que « des fois, on a tendance à annoncer trop souvent la fin du monde! »

temps, les journalistes se plaignent de devoir aller en ondes à chaud, sans avoir le recul nécessaire pour comprendre l'information, parfois même avec des informations non vérifiées. Il y a également une tendance grandissante à présenter comme du travail d'enquête une pratique qui relève bien plus de la nouvelle, du journalisme de base, avec quelques coups de téléphones sans sortir de la salle de rédaction pendant une journée de travail tout en faisant autre chose. Il n'y a pas si longtemps, une enquête nécessitait des semaines, voire des mois de travail. Pour révéler les dessous de grands complots ou de grands secrets, les journalistes devaient s'y prendre à plusieurs et se transformer littéralement en détectives.

Finalement, il n'y a pas grand-chose qui est ressorti de ce congrès en dehors de ce vaste constat d'échec. C'est la tendance depuis quelques années de faire dans l'autoflagellation puis de renvoyer la balle aux propriétaires des grands médias et à l'absence d'un encadrement réglementaire suffisant. Les chiens de garde de l'intérêt public et du droit à l'information reprennent ensuite leur muselière. Pour la galerie, les journalistes professionnels se sont plaint pendant quelques jours des dérapages, ont critiqué leurs patrons et braillé sur le dos des gouvernements, pour retomber aussitôt dans les mêmes pratiques. Il m'arrive parfois, en les écoutant, de penser que les meilleurs clowns ne se retrouvent pas tous dans les cirques!

CLAUDE ST-PIERRE

Trouvez l'instrument de travail préféré des membres de la FPJQ



En raison du manque de